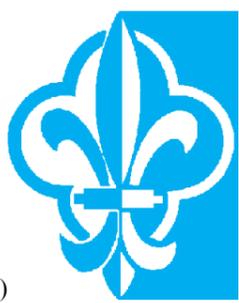


N° 2720  
61<sup>e</sup> année  
du 1<sup>er</sup> au  
14 mars 2007  
Prix : 3€ (20 F)



# L'ACTION FRANÇAISE

2008

paraît provisoirement les premier et troisième jeudis de chaque mois

10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris – Téléphone : 01-40-39-92-06 – Fax : 01-40-26-31-63 – Site Internet : www.actionfrancaise.net

*Tout ce qui est national est nôtre*

## DOSSIER

### VAUBAN, UN GRAND SERVITEUR DE L'ÉTAT

par  
Anne BERNET  
Michel FROMENTOUX  
René PILLORGET  
Romain VINDEK

pages 7 à 10

## L'ESSENTIEL

Pages 2, 4 et 5

### POLITIQUE FRANÇAISE

– *Quand l'euro  
taille un "costard"  
au commerce extérieur*

par Henri LETIGRE

– *La France a-t-elle encore  
une constitution ?*

par Aristide LEUCATE

– *Papon privé de justice*

par Pierre PUJO

Page 6

### POLITIQUE ÉTRANGÈRE

– *Un conflit armé pourra-t-il  
être évité en Iran ?*

par Pascal NARI

Pages 11 et 16

### COMBAT DES IDÉES

– *Jean Sévillia : le désordre  
est dans les têtes*

par Michel FROMENTOUX

– *La leçon de géopolitique  
d'Hubert Védrine*

par Pierre LAFARGE  
et Pierre PUJO

Page 12

### ARTS ET LETTRES

– *La Valse des Pingoins*

par Monique BEAUMONT

– *De la fragilité des livres*

par Pierre LAFARGE

– *Méditations de Carême*

par Anne BERNET

Page 14

### LES GRANDS TEXTES

– *Le libéralisme  
vu par le cardinal Billot*

par Gérard BAUDIN

# QUAND SÉGOLÈNE maternelle les Français...

L'éditorial de Pierre PUJO (page 3)

## Airbus, pomme de discorde franco-allemande

Jacques Chirac et le chancelier Angela Merkel se sont rencontrés le 23 février près de Berlin. Ils se sont entretenus du sort d'Airbus qui est devenu pour les deux pays une affaire d'État. Faute de trouver un accord sur la restructuration de l'entreprise, il se sont défaits sur le président de la société. Louis Gallois devra revoir son plan qui prévoyait la suppression de 10 000 emplois.

Selon M. Chirac ce plan « respectait en gros » le principe d'équité entre Français et Allemands, les premiers étant même « un peu plus pénalisés » que les seconds, mais le chancelier réclamait davantage pour les Allemands. M. Gallois présentera un nouveau plan le 9 mars.

Ainsi, Airbus, montré comme une entreprise "européenne" exemplaire, est-elle une source de querelles entre Français et Allemands. Tant que l'entreprise a été florissante et qu'elle a embauché du personnel, tout est allé pour le mieux. Les commandes diminuant et les difficultés survenant, il faut maintenant réduire

le nombre des salariés, mais aussi répartir autrement les sites de production. Opérations délicates, car elles ne doivent pas désorganiser les chaînes de montage...

On s'aperçoit qu'il n'est pas facile de faire vivre une entreprise franco-allemande placée sous le signe de la parité à l'échelon directeur comme à l'échelon des salariés. Les deux coprésidents, le Français et l'Allemand, ne peuvent faire abstraction de préoccupations nationales, d'autant que, derrière eux, les États veillent à ne pas se laisser grignoter l'un par l'autre. Quant aux personnels, ils ne sont pas interchangeables suivant qu'ils sont français ou allemands.

Malgré les sourires devant les photographes, M. Chirac et Mme Merkel n'ont pas trouvé d'accord sur Airbus. Il y a de forts risques que la France fasse de nouvelles concessions pour amadouer les Allemands. Le "patriotisme économique" est bon pour les étrangers. En France il se résout à des gesticulations.

Jacques CEPOY

## GRIMACE DE MONARCHIE

■ En 1994, François Bayrou avait publié un gros livre consacré à un Béarnais célèbre, Henri IV. L'association Unité capétienne, présidée par Jacques-Henri Auclair, ayant fondé un prix annuel Hugues Capet, décida d'en faire son premier lauréat.

M. Bayrou vint donc recevoir son prix des mains de la comtesse de Paris, mais, se trouvant embarrassé d'être ainsi honoré, crut bon de se lancer dans une profession de foi républicaine tout à fait déplacée. À quoi S.A.R. le prince Sixte-Henri de Bourbon Parme répondit en rappelant qu'à la fin de son ouvrage, François Bayrou soulignait qu'Henri IV n'aurait pas pu réaliser son œuvre et assurer sa pérennité si son action ne s'était pas inscrite à l'intérieur d'institutions destinées à lui survivre. La leçon était donnée au politicien trop conformiste.

C'est peut-être en se souvenant d'Henri IV que François Bayrou a adopté durant la campagne présidentielle une position "ni droite, ni gauche", au dessus des partis. Ce faisant, il ne se livre qu'à une grimace de monarchie. Il n'est rien d'autre qu'un féodal, un chef de clan. Il prétend gouverner avec des gens des deux bords mais, comme bien d'autres démocrates-chrétiens avant lui, il ferait une politique de gauche après s'être fait élire par des voix de droite.

L'idée d'un gouvernement réunissant des gens de tous les horizons est séduisante. Elle n'est pas réalisable en république, sauf situation de grand péril telle qu'une guerre. M. Bayrou ne veut former qu'une coalition de partis de droite et de gauche pour satisfaire son ambition personnelle. Mais les divergences réapparaîtront. Ce sera le retour de la IV<sup>e</sup> république...

A.F.

M 01093 - 2720 - F: 3,00 €



**Le "positivisme" de Maurras**

Après la publication de la communication de Pierre Pujot au colloque organisé le 2 décembre 2006 par l'Institut Saint-Pie X et l'Institut d'Action française (n° 2718) :

Je tiens à vous féliciter chaleureusement pour votre magnifique article sur Maurras et le positivisme d'Auguste Comte.

Vous avez condensé dans cette page la rigueur de la pensée de Charles Maurras et son étonnante lucidité.

**Olivier d'ORMESSON**  
(Hérault)

Je viens de prendre connaissance de l'exposé que vous avez écrit pour le colloque tenu à l'Institut Saint-Pie X. Vous avez excellentement traité le sujet, si important, des questions que soulèvent les rapports du positivisme et de l'empirisme organisateur. Vous avez servi la vérité. Une élégante clarté permet de comprendre, grâce à vous. Je suis sensible à la filiation qui unit votre style et vos raisonnements à ceux de votre père. L'Action française se fait entendre.

**Antoine MURAT**  
avocat honoraire (Bordeaux)

**Gustave Thibon**

M<sup>e</sup> Antoine Murat nous écrit aussi : « Les quelques citations que Pierre Lafarge a données des *Carnets d'un solitaire* de Gustave Thibon m'ont attristé : « *D'une foi chrétienne, que reste-t-il ? Rien dans mon intelligence. Moins que rien (l'hostilité) dans ma sensibilité* », écrivait Thibon en 1965. Et en 1978 : « *Je ne crois plus en Dieu, je crois plus que jamais à la chute originelle* ». Comprenez qui pourra ! L'auteur de ces phrases a employé son truc habituel, qui masque la faiblesse d'une pensée par un rapprochement de termes inhabituel. Plus d'une fois, j'ai été surpris par un tel tour d'esprit. Je me reprochais d'être trop méticuleux... Prions pour une âme qui a voulu servir l'Église, et qui a combattu pour elle.

**Antoine MURAT**

**L'État major allemand**

J'ai lu avec grand intérêt le courrier de M. Gérald Wailliez publié dans notre numéro du 15/2/07 sous les titres *Les carnets Baudrillard*. Je me permets d'appuyer la thèse de M. Wailliez en vous signalant *Le dernier été de l'Europe. Qui a provoqué la Première Guerre mondiale ?* de David Frombin (Éd. Grasset, 2004) traduit de l'anglais (américain). C'est bien l'Allemagne (l'État-major) qui est le responsable immédiat du déclenchement de la guerre de 1914, et non pas la mobilisation russe, comme d'aucuns essayent de nous le faire croire depuis 1918 et encore maintenant.

Ayant participé dans ma jeunesse (1960-70) aux jumelages franco-allemands, je ne me considère pas personnellement comme anti-boche professionnel.

**Ph. MONTÈS**  
(Versailles)

**Quand l'euro "taille un costard" au commerce extérieur de la France**

La fabrication des costumes Givenchy et Kenzo, assurée par ECCE dans son usine de Poix-du-Nord pour le numéro un du luxe LVMH, sera bientôt délocalisée en Pologne. Plus de 110 emplois seront supprimés dans cette commune située près de la frontière belge, marquée depuis trente ans par la crise des houillères et du textile.

**Avantageux pour l'Allemagne, l'euro fort est un handicap pour la France.**

L'entrée de la Pologne dans l'Union européenne, il y a moins de trois ans, a sensiblement transformé l'environnement concurrentiel du fabricant : le coût de la main d'œuvre pour un vêtement serait de 110 euros en France, contre 35 dans ce nouvel État membre. Les entreprises qui s'y installent peuvent livrer leurs exportations en franchise de douane dans l'ensemble de l'UE, et continuer à utiliser le zloty – monnaie promise à une longue faiblesse – pour facturer leurs prestations. Le refus d'intégrer la zone euro, maintes fois répété par le nouveau gouvernement souverainiste polonais, incite de plus en plus d'entreprises à s'implanter dans ce pays, par ailleurs relié au réseau autoroutier de l'Europe occidentale.

**Déséquilibre**

Dans quelques mois, les costumes Givenchy et Kenzo, qui participaient aux exportations françaises, seront donc importés. Notre commerce extérieur n'avait vraiment pas besoin de

cela. En 2006, il a connu un spectaculaire accroissement de son solde négatif : 30 milliards d'euros soit près de 2 000 milliards de francs, 500 millions de francs par jour !

La situation s'aggrave depuis quatre ans, alors que, paradoxalement, la croissance de notre PIB est très modérée (2 % en 2006). Généralement, le solde commercial d'une économie se dégrade lorsque son dynamisme nécessite d'importer pour alimenter une croissance en pleine expansion. En France, les causes de cet "autre déficit" sont donc à rechercher ailleurs.

Notre tissu économique n'est pas adapté à la mondialisation. La France possède de grands champions : L'Oréal, Peugeot, LVMH, Alcatel, Alstom, Areva, Renault, EADS, Michelin, etc. Nous pourrions mentionner toutes les entreprises du CAC 40, et aussi quelques autres, mais en dehors des grands groupes, il ne reste plus rien.

L'économie française est déséquilibrée. Entre les multinationales et les PME, il n'existe presque plus de grandes PME. Cette situation est très dangereuse : une fois le potentiel exportateur des géants épuisé, aucune entreprise de taille moyenne ne peut prendre le relais. Les grands groupes n'hésitent pas à sous-traiter hors de France, comme le démontre LVMH. Les petites entreprises n'ont pas les moyens de s'internationaliser ni de répondre aux sollicitations des grandes...

L'Allemagne est en revanche le meilleur exemple de réussite. En 2006, elle a une nouvelle fois battu tous les records en atteignant 168 milliards d'euros d'excédents (près de 325 milliards de deutsche mark, soit un mil-

liard par jour ouvrable). Ce chiffre colossal

la place en tête des exportateurs mondiaux, devant les États-Unis, et au premier rang en terme de solde positif, devant la Chine. Les fleurons de l'économie allemande sont épaulés par un réseau très dense de moyennes industries, qui participent à la sous-traitance au profit de la "qualité germanique", ou s'investissent dans la conquête des marchés extérieurs.

**Un "Deutsche Mark bis"**

Mais l'Allemagne possède un autre atout : l'euro fort. Un avantage qui est aussi notre principal handicap.

Lors de sa création, cette monnaie, pour être acceptée par nos partenaires, a été dotée de tous les attributs qui permettaient au deutsche mark d'être la première monnaie mondiale en terme de puissance. C'était impératif pour la sauvegarde des infrastructures économiques d'outre-Rhin. On y produit des biens de très grande qualité, de renommée mondiale, exportés sous des marques de prestige sans véritable concurrence étrangère (BMW, Mercedes, Audi, Porsche), en profitant d'une devise forte qui permet de se fournir en pétrole ou en matières premières à moindres frais.

En France, le commerce extérieur reposait sur les dévaluations compétitives, qui, depuis Philippe le Bel jusqu'à Baladur, nous permettaient de réduire les prix de nos produits pour les rendre plus abordables en devises des pays potentiellement importateurs. Depuis le passage à l'euro en 2002, cette

arme monétaire n'est plus utilisable. Nos produits libellés dans ce "deutsche mark bis" ne sont pas compétitifs, sauf dans le luxe.... Pour pratiquer à nouveau une politique de dévaluation compétitive, comme Philippe IV, le rétablissement de notre souveraineté monétaire semble donc indispensable.

**Note optimiste**

Dans son commentaire des Bons chiffres pour ne pas voter nul en 2007 (éd. Perrin), Jacques Marseille relativise la gravité de notre déficit commercial. Il souligne que la Grande-Bretagne et l'Espagne affichent des déficits plus lourds, et remarque surtout que le montant des exportations par tête nous place... au deuxième rang mondial ! « Enfin, alors que l'Allemagne est spécialisée dans les biens d'équipement bientôt menacés par la concurrence chinoise, la France a un commerce extérieur plus diversifié, avec des produits agro-alimentaires à forte demande et des produits de luxe qui suscitent la convoitise des futurs riches, de plus en plus nombreux surtout en Chine ! » On se console comme on peut...

G.D.

**BAYROU POUR LE MEILLEUR DE LA DROITE ET LA GAUCHE**



**L'ACTION FRANÇAISE** 2006

10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris  
Tél. : 01-40-39-92-06 • Fax : 01-40-26-31-63  
I.S.S.N. 1166-3286

- Directeur : Pierre Pujot
- Secrétaire de rédaction : Michel Fromentoux
- Politique : Georges Ferrière, Yves Lenormand
- Politique étrangère : Pascal Nari
- Chronique militaire : Bernard Guillerez
- Économie : Henri Letigre, Serge Marceau.
- Enseignement, famille : Michel Fromentoux, chef de rubrique
- Sciences et société : Guillaume Chatizel,
- Outre-mer : Pierre Pujot
- Médecine : Jean-Pierre Dickès
- Livres : René Pillorget, Anne Bernet, Pierre Lafarge, Philippe Aleyrac, Romaric d'Amico
- Arts-lettres-spectacles : Léon Camus, Renaud Dourges, Monique Beaumont
- Cinéma : Alain Waelkens
- Combat des idées : Pierre Carvin, Jean-Philippe Chauvin
- Art de vivre : Pierre Chaumeil
- Chroniques : Jean-Baptiste Morvan, François Leger
- Rédacteur graphiste : Grégoire Dubost
- Photos : François Tabary

Abonnements, publicité, promotion : Monique Lainé

# QUAND SÉGOLÈNE MATERNE LES FRANÇAIS

Ségolène Royal périlait dans les sondages. D'autres candidats de gauche se déclaraient, exprimant l'insatisfaction de nombreux électeurs. François Bayrou s'offrait aux électeurs socialistes saisis par le doute. Et puis Ségolène s'est montrée sur l'écran de *TF1* le 19 février face à cent Français sélectionnés par la SOFRES et elle a battu le record d'audience de Nicolas Sarkozy deux semaines auparavant en attirant près de dix millions de téléspectateurs. Les jours suivants, sa cote remontait et, pour le second tour de la présidentielle, elle était donnée à égalité avec le candidat de l'UMP. Que s'était-il donc passé ?

## Atavisme monarchique

Durant plus de deux heures d'émission, M<sup>me</sup> Royal n'avait pas traité de grandes questions politiques se rapportant à la situation de la France dans le monde, au fonctionnement des institutions ou à l'évolution de la société française. Elle s'était penchée sur les "problèmes" de chacun : les jeunes, les chômeurs, l'enseignement, l'apprentissage, l'agriculture, le petit commerce, les mal-entendants, etc... Chacun lui avait parlé de ce qu'il avait sur le cœur. Et c'était bien normal. Chacun parlait de ce qu'il connaissait, des difficultés qu'il rencontrait dans sa vie quotidienne, familiale ou professionnelle. Et elle, elle compatissait. "Allo, maman, bobo" !

Ségolène Royal était l'assistante sociale de la France qui gémit, et tous les Français ont des raisons de gémir. Les grandes questions politiques qui donnent lieu à de longs discours la plupart du temps mensongers, ils ne les connaissent pas : ils les laissent aux spécialistes, journalistes ou politiciens. En revanche, ce qui les préoccupe, ce sont le logement, l'emploi, la sécurité. Ils veulent que l'État les protège. Atavisme subsistant de l'époque monarchique ? Sans doute, mais aggravé par les mauvaises habitudes démocratiques qui veulent qu'on réclame toujours plus à l' élu qui veut solliciter votre suffrage... Alors, M<sup>me</sup> Royal peut bien rejeter une « société d'assistantat » ; c'est en offrant une assistance accrue qu'elle s'est fait entendre des électeurs et que sa cote de popularité a repris des couleurs.

Évidemment, en permettant de venir au secours de tous et d'instaurer partout un « ordre juste », elle dépensera de l'argent. Pour garantir un premier emploi aux jeunes, pour offrir de nouveaux services de santé, il lui faudra des crédits. Elle prétend, comme Nicolas Sarkozy, les dégager en pratiquant des économies dans les budgets publics et en développant la croissance. Elle n'avoue pas qu'un gouvernement démocratique, constamment tiraillé par les multiples groupes de pression, a le plus grand mal à tailler dans les dépenses



PAR  
PIERRE PUJO

publiques car il se heurte chaque fois à des situations acquises défendues par des intérêts électoraux...

## Compassion

M. Sarkozy a beau se moquer de l'attitude « compassionnelle » adoptée par M<sup>me</sup> Royal, c'est ainsi qu'elle remonte dans les sondages. Prêcher l'effort, le travail et même des sacrifices temporaires pour ménager l'avenir, n'a jamais rien rapporté électoralement, à moins de disposer déjà de fortes assises dans l'opinion. Aujourd'hui, le remboursement de la Dette publique imposerait de demander certains sacrifices aux Français (en les répartissant équitablement, bien sûr). Au lieu de quoi, chaque candidat formule des promesses qui vont alourdir les charges de l'État, et donc ce que celui-ci aura à déboursier !

Les questions soulevées par les intervenants de l'émission de *TF1* étaient légitimes. Ce qui est déplorable, c'est qu'ils n'aient trouvé pour leur répondre qu'une candidate à l'élection et non un responsable indépendant délimitant ce qui est possible et ce qui ne l'est pas. Parfois, M<sup>me</sup> Royal s'en est remise à une conférence qui devrait réunir les intéressés. Une défense habile. Ce qui ne l'empêchait pas de charger toujours plus sur d'autres points la barque des promesses.

Pour récolter des suffrages, il faut faire rêver les électeurs. C'est là le rôle du concept d'"ordre juste" cher à M<sup>me</sup> Royal. Il consiste à remédier aux injustices qui dépendent de la puissance publique, mais il peut être invoqué pour dénoncer des injustices liées à la nature des choses. À la limite, "l'ordre juste" conduit à instaurer un ordre totalitaire...

La médiocrité du débat qui s'est déroulé sur *TF1* a fait ressortir son contraste avec les responsabilités de chef de l'État auxquelles prétend M<sup>me</sup> Royal. Le président de la République n'est pas un chef de gouvernement qui aurait à présenter un programme d'action au bénéfice des citoyens. Il doit veiller au fonctionnement des institutions notamment judi-

ciaires, représenter la France à l'extérieur, disposer des moyens militaires nécessaires pour soutenir notre politique dans le monde. Ces fonctions régaliennes sont essentielles. Il n'en a pas été question l'autre soir. Pourtant, des orientations et des choix qui seront faits dans ces domaines dépendra l'avenir du pays, ses libertés et sa prospérité, son rayonnement dans le monde. Il y a notamment la question européenne sur laquelle M. Sarkozy a tenu le 21 février d'inquiétants propos à Strasbourg.

## L'Europe de Sarkozy

Dans un long discours, le ministre de l'Intérieur a évoqué l'histoire de l'Europe mais montré qu'il connaissait mal celle de la France. Évidemment sa famille n'y a pas été associée... C'est tout de même se livrer à une grossière confusion que d'évoquer « la gloire déchue de Louis XIV et Napoléon ». Le premier a donné la première place à la France en Europe durant plus d'un siècle, et fait rayonner la langue française plus longtemps encore. Le second n'a conquis qu'une gloire éphémère et ruineuse pour notre pays. Une confusion d'autant plus injuste que Louis XIV a fait entrer Strasbourg dans le royaume, c'est à dire dans la France. Mais pour M. Sarkozy, Strasbourg est une ville « européenne » avant d'être une ville française !

Nicolas Sarkozy proclame qu'il est un « Européen de cœur, de raison et de convictions », mais l'Europe à laquelle il adhère est celle de Jean Monnet dont il a fait l'éloge, et elle conduit à l'intégration des vieilles nations. Il proclame que « la France ne peut rien toute seule ». La « priorité absolue » pour lui est de débloquent l'Europe institutionnellement après le rejet de la Constitution par les Français en mars 2005. S'il est élu, il proposera à nos partenaires de se mettre d'accord sur « un traité simplifié qui reprendra les dispositions du projet de traité constitutionnel nécessaires pour que l'Europe puisse se mettre en marche, qui n'ont pas suscité de désaccord majeur durant la campagne référendaire ». Il propose notamment de « mettre fin à la règle de l'unanimité », c'est à dire renoncer au droit de veto de la France.

Reconnaissons que Ségolène Royal se montre plus prudente sur ce chapitre. Peut-être se rend-elle compte que la question de l'Europe se pose en termes différents depuis le projet de la constitution en 2005. En préconisant une Europe « par la preuve » elle témoigne d'un empirisme raisonnable. Reste à savoir si les "éléphants" du parti socialiste, qui viennent de la rejoindre dans sa campagne, ne la ramèneront pas dans un cadre plus conformiste...

## Démocratie

"Dis Papa, c'est quoi au juste la démocratie ?" pourrait demander un jeune enfant rentrant de son cours d'éducation civique. Il ne serait alors pas très facile de lui répondre... "Et bien... en fait... euh... C'est un système dans lequel 500 signatures de maires, dont une grande partie sont élus dans des communes qui ne comptent que quelques dizaines de foyers, valent plus que les bulletins de vote de 5 millions de citoyens". Et bien sûr, les maires trouvent ça normal. Selon une enquête *Ipsos-Courrier des Maires* réalisée en novembre dernier, 39 % des maires considéraient que ce serait « une bonne chose pour la démocratie » si Jean-Marie Le Pen devait renoncer à se présenter faute d'avoir réuni assez de signatures...

## Béarnaise

On savait déjà, depuis qu'il a publié son patrimoine, que François Bayrou possède un vieux tracteur et deux granges, ce qui le rend forcément plus sympathique que les technocrates qui représentent l'UMP et le PS. On sait maintenant qu'en plus, il murmure en béarnais à l'oreille des chevaux. L'abbé Grégoire a dû se retourner dans sa tombe. Et en plus, miracle digne des noces de Cana, c'est grâce au vin qu'il a perdu son bégaiement. Ah si cet homme n'avait pas quelques lubies européistes, on souhaiterait presque que la béarnaise réussisse à prendre !

## Grand cru

Après Philippe de Villiers à Orange, Ségolène Royal dans une coopérative bordelaise, François Bayrou dans l'Hérault, Nicolas Sarkozy a voulu à son tour rencontrer la viticulture. Et il faut croire que, connaissant peu les vignobles, il a demandé conseil à son caviste de Neuilly qui lui a conseillé d'aller : à Sancerre ! La seule région, avec l'Alsace et la Champagne, qui ne soit absolument pas concernée par la crise viticole. A Sancerre, 100 % du vin est vendu à un cours sept fois supérieur à celui des vins de pays d'oc blanc ou 4 fois supérieur à celui du bordeaux blanc... On ne sait pas encore si Nicolas Sarkozy envisage de rencontrer les petits producteurs de l'avenue Montaigne pour évoquer la crise du textile !

## Humour

On pourrait croire à une blague : sur Sarkozy.fr, le député Pierre Lellouche a entrepris, par une série de vidéos, de décrypter les prises de position de Ségolène Royal en matière de politique étrangère. Et ça donne presque envie de voter Ségolène ! Car face à l'atlantisme forcené du plus américain des députés français, on en viendrait presque à pardonner les errements des positions internationales de la candidate socialiste ! En tous cas, on voit mieux qui est désigné, dans l'équipe de Sarkozy, comme maître à penser des affaires étrangères. Ça fait peur !

Guillaume CHATIZEL

## EXPOSITION

### Les rois à Lorris du 3 au 31 mars 2007

Cette petite ville du Loiret reçut en 1134 du roi Louis VI le Gros la première charte de "privilèges et franchises", en faisant la première commune libre de France.

\* Du lundi au samedi de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures.

\* Renseignements auprès de l'Office de Tourisme. Tél : 02 38 94 81 42 ; [www.ville-lorris.fr](http://www.ville-lorris.fr)

## NOTRE SOUSCRIPTION POUR L'A.F.

■ Le monde médiatique n'est occupé que de la prochaine

### Un travail politique durable

élection présidentielle. Comme sur un champ de courses, il évalue les chances de chaque concurrent, relève ses fautes et ses défauts ou, au contraire, ses atouts dans la compétition. Afin d'attirer les parieurs, il fait croire aux gens que l'avenir du pays dépend de la course finale qui doit déboucher sur un changement radical...

À l'Action française, nous nous tenons à l'écart de cette mascarade, comme beaucoup de nos compa-

triotés. Nous n'en attendons rien de bon pour la France. Nous inciterons cependant nos amis et sympathisants à aller voter le jour venu en éliminant les candidats les plus dangereux pour le pays. Nous nous préoccuons avant tout de rappeler les exigences de l'intérêt national, de faire rayonner les idées souverainistes et rappeler le nécessaire changement des institutions politiques. Nous nous livrons à un travail politique durable.

Afin de le poursuivre et de l'intensifier nous avons lancé notre souscription 2007 pour laquelle nous avons besoin de 55 000 EUROS.

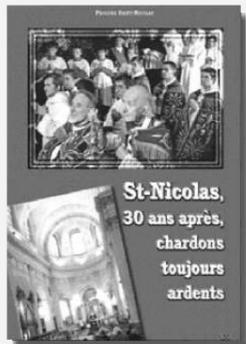
Merci de répondre sans tarder à notre appel.

P.P.

N.B. Prière d'adresser les versements à M<sup>me</sup> Geneviève Castelluccio, L'A.F. 2000, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.

**TRENTE ANS  
À SAINT-NICOLAS**

La "prise" de l'église parisienne Saint-Nicolas-du-Char-donnet le dimanche 27 février 1977 par des prêtres et des fidèles souffrant d'être privés du rite traditionnel avec sa liturgie grégorienne et sa rectitude doctrinale, eut à l'époque un énorme retentissement. Trente ans plus tard, eux, leurs enfants, leurs petits-enfants..., sont toujours là, et l'attitude bienveillante du pape Benoît XVI à l'égard des traditions liturgiques nourrit toujours leurs espoirs.



Cet anniversaire a été marqué ce dimanche 18 février par une messe pontificale célébrée par Mgr Bernard Fellay, supérieur général de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X, lequel, dans son homélie, a expliqué pourquoi un accord avec Rome sur le sort de la Fraternité pouvait prendre encore quelque temps, mais Dieu y pourvoira.

La veille, samedi 17, un banquet avait réuni près de mille personnes au Palais de la Mutualité, à l'appel de l'abbé Xavier Beauvais, curé de la paroisse. Dans une ambiance joyeuse, de nombreux orateurs ecclésiastiques et laïques, dont l'auteur de ces lignes, prirent la parole rendant hommage aux prêtres intrépides si dévoués à la messe de leur ordination : Mgr Ducaud-Bourget, l'abbé Coache, l'abbé Serralda, et leurs successeurs. Un savant montage permit même d'entendre les vœux d'un certain Jacques Chirac...

**Un DVD historique**

Pour cet anniversaire, vient de sortir, sous le titre Saint-Nicolas, trente ans après, chardons toujours ardents un film exclusif de 70 minutes plongeant au cœur de l'événement exceptionnel de 1977. On y voit et entend aussi bien M<sup>rs</sup> Marcel Lefebvre que le RP Congar ; passent aussi des extraits de plusieurs journaux télévisés de l'époque et des entretiens plus récents avec l'abbé Alain Lorrans. Un "bonus" de 45 minutes permet aussi de visiter l'église, de revoir d'émouvantes cérémonies, d'entendre des chœurs splendides, de revivre les processions et manifestations diverses, les kermesses...

Michel FROMENTOUX

\* En vente (25 euros) à la Procure de Saint-Nicolas (23, rue des Bernardins, Paris 5<sup>e</sup> ou sur [www.stnicolas-lefilm.com](http://www.stnicolas-lefilm.com)

**M. BUSINESSEUROPE  
veut dicter sa loi**

**L'**avait prévu avant d'avoir été mise en échec ».

M. Businessseurope dit « Non aux protectionnismes ». Il se lamenta : « L'affaiblissement des perspectives européennes et le peu de faveur dans lequel on tient les institutions de Bruxelles dans les opinions ont réveillé les instances protectionnistes ici et là en Europe ». Il estime qu'une entreprise doit pouvoir être acquise par une entreprise d'une autre nationalité européenne. Il faut aussi faire tomber les barrières dans les échanges avec le reste du monde. En somme, M. Seillière est partisan d'un libre-échange intégral, ce qui ne l'empêche pas de déplorer ailleurs le "non" au réfé-

rendum de 2005 qui aurait, selon lui, entraîné l'instauration d'une « grande zone de libre-échange ».

M. Businessseurope crie « Vive l'élargissement ! ». À la suite de l'entrée de douze nouveaux membres dans l'Union il raille la « peur des délocalisations » et la « peur de la compétition de la main d'œuvre en provenance des pays de l'Est ». Il ajoute : « Nous sommes convaincus, bien au contraire, que l'élargissement ajoute à la croissance et que l'Europe de près de cinq cents millions de consommateurs est une dimension exceptionnelle pour la réussite des entreprises, et l'emploi ». Qu'importe pour lui que les entreprises ne soient plus

françaises et que les salariés étrangers prennent la place des Français...

Enfin, M. Businessseurope demande qu'un compromis interviene entre les États membres pour « sortir de l'impasse » à laquelle a conduit le rejet de la Constitution européenne et « assurer un meilleur fonctionnement des institutions. C'est à l'évidence indispensable et il faudra y parvenir avant l'élection européenne de 2009. Nous exercerons notre influence dans ce sens ». Ce "nous" est gros de menaces. Il indique que la finance internationale pèsera lourd sur les gouvernements aux dépens des intérêts nationaux. M. Seillière-Businessseurope démontre que l'ultra-libéralisme n'est pas un mythe, mais un danger réel pour les travailleurs français.

Pierre PUJO

**La préférence nationale est légitime**

Invité le 12 février de l'émission de T.F. 1, J'ai une question à vous poser, où se succédaient chaque lundi de février, les candidats à l'élection présidentielle, Jean-Marie Le Pen s'est imposé par la maîtrise de lui-même (malgré certaines questions agressives posées par les participants) et la pertinence de ses réponses. En comparaison de Nicolas Sarkozy une semaine auparavant, il a été plus convaincant car plus concret, son argumentation étant étayée par des souvenirs et aussi par des réflexions de simple bon sens. Tandis que le candidat de l'U.M.P. joue le fort en thèmes qui a réponse à tout, le chef du Front na-

tional a manifesté une sincérité qui le rendait plus humain.

J.M. Le Pen a été convaincant lorsqu'il a démontré, exemples à l'appui, qu'il n'était pas raciste. Il a été éloquent pour défendre la préférence nationale qui n'est pas la marque d'un « nationalisme exacerbé » contrairement à ce qu'a écrit Christiane Chambeau dans *Le Monde*. Avez-vous remarqué que dans la presse "politiquement correcte" le nationalisme est toujours exacerbé et assimilé à un extrémisme ? La préférence nationale est une évidence. Tous les Français, quelle

que soit leur origine, doivent en bénéficier, a rappelé M. Le Pen. Remarquons à ce propos que M. Sarkozy réclame le rétablissement de la "préférence communautaire" (en face des importations chinoises ou indiennes) mais non la préférence nationale. Avec lui, les "plombiers polonais" et autres artisans des pays de l'Est pourraient librement venir travailler en France avec des rémunérations de cinq à dix fois moindres que celles de leurs homologues français.

J.M. Le Pen a justement souligné qu'« il n'y a pas d'esprit européen » et que les États-

Unis d'Europe ne sont pas réalisables. Plusieurs des intervenants l'ont contesté sur ce sujet, ce qui montre à quel point l'idéologie européiste a pénétré, notamment chez les plus jeunes. Il est vrai que, la plupart du temps, on ne leur a pas enseigné ce que représente la nation française et la chance qu'ils ont de lui appartenir. La dégradation de l'esprit national est l'un des plus graves problèmes de la France d'aujourd'hui. C'est le mérite de J.M. Le Pen (et aussi de Philippe de Villiers qui est intervenu lors de la même soirée de T.F.1) de vouloir le restaurer.

P.P.

**Existe-t-il encore une constitution en France ?**

chef de l'État et le gel de l'électorat de la Nouvelle-Calédonie à la date de 1998. **par Aristide LEUCATE** Il est loin le temps où les légistes Jean de

**Réforme officieuse**

Toutefois, il convient de faire état dans cette chronique de l'autre révision, presque passée inaperçue, qui est celle introduite par le Conseil d'État dans son arrêt d'assemblée du 9 janvier 2007 (cf *AF 2000* du 15/2/07). Désormais, selon la haute juridiction, notre Constitution a une portée supplétive par rapport aux traités européens communautaires, ce qui implique que la constitutionnalité des règlements nationaux transposant des directives communautaire sera prioritairement appréciée au regard du droit communautaire. Les hauts magistrats s'alignent ainsi sur la décision du Conseil constitutionnel du 10 juin 2004, au terme de laquelle les directives émises par Bruxelles (et, d'une manière générale, toutes les normes communautaires) s'imposent à la Constitution française.

Terre Vermeille et Charles Loyseau affirmaient que la Constitution était le statut de l'État, sans laquelle, celui-ci ne pouvait exercer sa « puissance souveraine » selon l'heureuse formule de Jean Bodin.

Bien que le traité portant constitution européenne ait été rejeté massivement par référendum le 29 mai 2005, nos juges nationaux l'appliquent de fait, en attendant sa possible ratification en catimini devant le Parlement... Alors que reste-t-il de notre Constitution ?

**Simple catalogue**

Ce n'est pas que nous y soyons indéfectiblement attachés, mais il faut bien reconnaître que par rapport aux républiques antérieures, elle constituait (l'imparfait est de rigueur) un moindre mal, puisqu'elle donnait enfin à la France une stabilité politique qui lui faisait défaut depuis l'avènement de la "constitution Grévy" au lendemain de la crise du 16 mai 1877.

La théorie classique enseigne la distinction entre constitution rigide et constitution souple. La France avait, dans l'article 89 de la Constitution du 4 octobre 1958, consacré le premier type de constitution qui se caractérise par la singularité des règles de révision par rapport aux règles régissant l'élaboration des lois ordinaires. Mais notre constitution s'est assouplie de plus en plus sous les coups de boutoir des juridictions nationales, à commencer par ceux du Conseil constitutionnel, censé être le gardien de la Constitution. Par la volonté de juges « europio-manes », pour reprendre l'expression du professeur Michel Clapié, notre Constitution, par sa soumission à des règles supranationales, est ravalée à un simple catalogue de mesures juridiques molles.

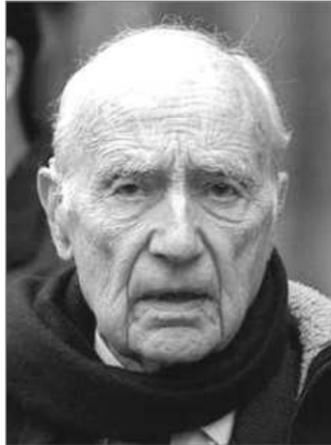
Dès lors, il est loisible à tous nos gouvernants de réviser à tout va ce qui n'est plus dorénavant qu'une ombre chinoise constitutionnelle. Après l'interdiction de la peine de mort, pourquoi ne pas constitutionnaliser tout et n'importe quoi : le droit au bonheur, le SMIC à 1 500 euros net indexé sur le coût de la vie, le droit à l'homoparentalité, le droit à l'avortement, la fête de la musique ou l'éradication du cancer, etc...

[aleucate@yahoo.fr](mailto:aleucate@yahoo.fr)

# Papon privé de justice

par  
**Pierre PUJO**

crurent bon d'aller se battre en terrain ennemi en brandissant les actions de résistance de l'accusé, juste là où on l'attendait. Dès lors, l'accusation



Maurice Papon

jouait sur du velours : il lui fut facile de tourner en dérision une résistance, réelle ou supposée, improvisée à la hâte pour les besoins de la cause. Alors qu'il aurait été, à mon avis, infiniment plus gênant

pour les justiciers qu'ils fussent amenés sur son terrain à lui, en montrant qu'en continuant à servir le gouvernement de Vichy, le haut fonctionnaire Papon protégeait les communautés juives, françaises d'abord, et étrangères aussi. Sur son terrain, lui et ses avocats retournaient alors l'accusation contre les accusateurs en les interpellant : « Alors, selon vous, il fallait que votre accusé, fuyant ses responsabilités, abandonnât à l'ennemi les communautés juives de la région de Bordeaux ? »

Le cas de Maurice Papon n'est qu'un exemple de la méconnaissance dans la doctrine officielle du principe de réalité concernant la période de l'Occupation. Son action comme celle des dirigeants de Vichy, ne peut être jugée que par rapport à la situation réelle de la France à cette époque et aux contraintes résultant de l'occupation allemande et de l'Armistice.

(1) Éd. Godefroy de Bouillon, 2006. Cf. compte-rendu dans L'A.F. 2000 n° 2716 du 4/1/2007.

## Une répression justifiée

Maurice Papon, même mort, demeure un bouc-émissaire. On lui met sur le dos la responsabilité de la déportation des juifs sous l'Occupation mais aussi la répression de la manifestation du F.L.N. algérien, à Paris le 17 octobre 1961. Cette répression fut, certes, très vigoureuse et fit des dizaines de morts. Néanmoins, elle était justifiée. Le F.L.N. s'employait alors à mettre la main sur les Algériens vivant en métropole et, pour cela, entretenait parmi eux un climat de terreur.

Tous les jours des Algériens, refusant de suivre les consignes du F.L.N. ou de lui verser une cotisation, tombaient sous les balles ou le couteau de tueurs. Ainsi, un Algérien ami de l'Action française fut-il assassiné en 1961 à Clichy. Nous fûmes quelques amis d'A.F. à suivre son cercueil et à assister à l'inhumation dans le cimetière de Clichy. Beaucoup d'autres Algériens ont payé de leur vie leur attachement à leur mère-patrie, la France.

La mort de Maurice Papon, le 17 février, a donné lieu à un lynchage médiatique auquel ont même participé ceux qui avaient été de ses amis politiques. Ainsi le président du groupe U.M.P. à l'Assemblée nationale, Bernard Accoyer s'est-il scandalisé : « Vouloir l'inhumer avec la Légion d'Honneur est tout à fait choquant parce que la justice s'est prononcée ». On a, au

**L'action de Maurice Papon, comme celle des dirigeants de Vichy, ne peut être jugée que par rapport à la situation réelle de la France à cette époque.**

contraire, le sentiment que Papon n'a pas bénéficié de la justice à laquelle il avait droit. La "justice" qui l'a condamné à Bordeaux en avril 1998 n'a pas été sereine. Elle s'est manifestée sous la pression d'une opinion qui condamnait d'avance le haut fonctionnaire.

Celui-ci, ancien préfet de la IV<sup>e</sup> République, ancien préfet de police du général De Gaulle, ancien ministre de Raymond Barre, ne manquait pas d'amis dans les milieux politiques. Peu vinrent témoigner en sa faveur, tellement le "lobby" qui le poursuivait était puissant...

En fait, les accusateurs de Maurice Papon ne s'en prenaient pas au personnage qui, comme secrétaire général de la préfecture de la Gironde sous l'Occupation, avait organisé la déportation de 1.700 juifs. Il ne l'avait fait que contraint par les Allemands qui occupaient militairement la France depuis 1940. Il ne savait pas – personne ne savait – le sort atroce qui attendait les déportés.

Si le procès Papon – comme celui de l'ancien milicien Paul Touvier – a été monté en épingle, c'est pour mettre la France en accusation, pour la rendre responsable, ou tout au moins complice, des malheurs des juifs sous l'occupation allemande. Ainsi Israël pourrait-il désormais exercer une pression permanente sur la politique extérieure de notre pays.

On sait que le 16 juillet 1995, Jacques Chirac, nouvellement élu président de la République, a reconnu officiellement la responsabilité de l'État français dans le "génocide" des juifs, ce que n'avait jamais fait François Mitterrand. Cela cependant n'a pas suffi à faire cesser les reproches des Israéliens à l'encontre de la politique "pro-arabe" de la France, une constante depuis le général De Gaulle.

Maurice Papon, convaincu de n'avoir fait que son devoir sous l'Occupation, s'est battu avec une belle énergie depuis 1981 contre ses accusateurs. Il n'a jamais accepté sa condamnation et lutté jusqu'au bout pour obtenir sa réhabilitation. Nous saluons d'autant plus sa combativité que, de famille radicale-socialiste, il n'a jamais été de nos amis.

## Le principe de réalité

Il est permis cependant de discuter le système de défense qu'il adopta devant la Cour de Bordeaux lors de son procès. Comme l'écrit Florent Gintz dans son livre *La Césure* (1) : « Pour sa défense, lui et ses avocats

## BAYROU EMBÊTÉ

Maurice Papon a été inhumé le 21 février en Seine-et-Marne. Parmi les personnes présentes, on notait Olivier de Sarnetz, président de l'Association des Médaillés de la Résistance, et père de Marielle de Sarnetz, directrice de campagne de François Bayrou.

Venu à titre personnel, Olivier de Sarnetz a estimé « intolérable et aberrante » la condam-

nation de Maurice Papon, la jugeant « scandaleuse » car, selon lui, « Maurice Papon a toujours honoré le République, il n'a jamais commis de geste de collaboration ».

François Bayrou aurait bien aimé que la présence d'Olivier de Sarnetz fût plus discrète...

## TÉLÉVISION

Sur France3, les 24, 31 mars et 7 avril 2007

# Les Pieds-Noirs, histoires d'une blessure

Été 1962 : le flot des rapatriés d'Algérie se brise sur l'accueil glacial d'une France métropolitaine qui s'apprête à partir en vacances.

Les autorités ont minimisé le nombre des réfugiés, persuadées que l'indépendance donnée aux Algériens ne changerait rien à la vie des Européens sur place. Mais c'est plus d'un million d'entre eux que les années de guerre et la montée de la violence refoulent sur le littoral français. On les trouve trop nombreux et trop différents. Il faut dire que la métropole sait finalement peu de choses de cette terre française, hormis le fait que, pour la conserver dans l'État français, des familles ont dû laisser partir et parfois mourir au combat un fils, un frère ou un père.

Dans ce film (qui sera diffusé en trois épisodes de 52 minutes

les 24, 31 mars et 7 avril sur France3 en deuxième partie de soirée), soixante-deux témoins livrent pour la première fois leur histoire personnelle, celle des Européens d'Algérie.

### 1<sup>er</sup> épisode : les années romantiques

La première partie est centrée sur l'épopée de l'installation en Algérie. Elle décrit les conditions dans lesquelles les familles ont abordé cette terre inhospitalière pour en faire leur nouveau terri-

toire; elle raconte le mixage de ces populations venues de toute l'Europe et qui vont finir par constituer la culture et l'identité Pied-Noir.

C'est à la fois une étude sociologique, politique, culturelle et profondément humaine de la vie en Algérie, mais aussi de la France, de l'Europe et d'une époque.

### 2<sup>e</sup> épisode : les années dramatiques

La seconde partie retrace, après le 13 mai 1958 et le fameux « Je vous ai compris » du gé-

néral De Gaulle, les dernières heures des Pieds-Noirs en Algérie, les drames ultimes qui vont amener à la décision du départ et à l'arrachement vers un nouvel exil.

Après les accords d'Évian, certaines familles sont la cible d'assassinats (« la valise ou le cercueil »), d'autres de "disparitions", plus de 3000 européens sont enlevés ou tués.

Puis survient le 26 mars 1962, date à laquelle l'armée française tire sur les civils européens qui manifestent rue d'Isly à Alger. Quant aux harkis, les autorités françaises les abandonnent à leur sort...

### 3<sup>e</sup> épisode : les années mélancoliques

La troisième partie, sans doute la plus émouvante, débute par la chasse à l'homme

dont furent victimes les Pieds-Noirs le 5 juillet 1962, notamment à Oran. Des événements qui finissent de convaincre la majorité des familles Pieds-Noirs de fuir l'Algérie à bord de bateaux trop rares et bondés. En France, rien n'est prévu, et les Français d'Algérie se heurtent à l'hostilité de la population française et à la suspicion de l'État.

L'éparpillement des familles en métropole, la mauvaise image des Pieds-Noirs et le racisme dont ils sont victimes provoquent dépressions et silence.

Un silence qui a duré trop longtemps. Ces témoignages émouvants donnent une autre vision de l'Algérie française, différente de celle de certains professeurs français qui présentent les Pieds-Noirs comme d'infâmes colons qui exploitaient les populations locales, et qui en profitent pour justifier ainsi la guerre l'Algérie... Alors que la majorité des Pieds-Noirs étaient des paysans travaillant dur la terre pour subsister.

Maurice de GATELLIER



**NOTRE JOURNAL VOUS INTÉRESSE ?**  
Pour lui permettre de vivre,  
abonnez-vous, faites des abonnés !

Bulletin  
d'abonnement  
en page 14

LA CRISE DU NUCLÉAIRE IRANIEN

# Un conflit armé pourra-t-il être évité ?

Ce lundi 26 février, au moment où nous écrivons, les hauts représentants des cinq membres permanents du conseil de sécurité des Nations-Unies et de l'Allemagne se réunissent à Londres pour étudier la "crise du nucléaire iranien". De quoi s'agit-il actuellement ?

**C'est une politique de fermeté, des sanctions ciblées et efficaces et un soutien aux patriotes iraniens qui pourraient permettre de sortir de la crise.**

Il y a deux mois, le Conseil avait constaté que la république islamique était en infraction par rapport au traité de non prolifération nucléaire, dont elle est signataire, qu'autrement dit, elle s'était engagée dans le processus d'enrichissement d'uranium à des fins militaires. Téhéran était sommé de suspendre ses activités nucléaires militaires, et une série de sanctions, il est vrai symboliques, furent décidées pour motiver la "fermeté" de la communauté internationale face à ce danger dont personne ne nie la réalité et l'ampleur.

Le régime de Téhéran ne s'est évidemment pas mis en conformité avec la résolution onusienne. Ses dirigeants, toutes tendances confondues, ce que la presse omet de souligner, multiplient les déclarations belliqueuses. L'A.I.E.A. de Vienne constate la poursuite et l'in-

tensification des activités nucléaires militaires.

Les sanctions prises ont été, on s'en doutait, sans effet. Deux autres mois ont été perdus après les quatre ans de négociations totalement inutiles menées par "l'Europe" pour résoudre la crise. Selon un rapport d'experts indépendants et impartiaux, Téhéran pourrait disposer dans deux ans de bombes nucléaires. Pis encore, un document "confidentiel" de la commission de Bruxelles, mais qui ne l'est pas resté, "anticipe" déjà la bombe iranienne. Voilà le danger désormais imminent. Voilà où peut mener la politique angélique de négociations à tout prix et de concessions unilatérales.

## Situation inquiétante

La situation est donc inquiétante, et ce n'est là qu'un euphémisme. Si la subversion islamiste disposait de l'arme nucléaire, sa capacité de nuisance, dont on constate déjà l'ampleur, se démultiplierait de manière significative.

Il faut donc réagir. Mais que faire ?

De nouvelles sanctions économiques et surtout politiques s'imposent. Elles ne pourront être efficaces et dissuasives que si elles épargnent, autant que faire se peut,

par  
**Pascal NARI**

la population déjà victime du régime et frappent ses dirigeants dans leurs déplacements à l'étranger, mais aussi dans leurs opérations financières et leurs... placements. La Communauté internationale, ou tout au moins les principales puissances occidentales, devraient aussi se résoudre à soutenir politiquement les forces nationales opposées au régime tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, ce qui est loin d'être le cas actuellement, et limiter voire supprimer certains gros investissements en Iran.

Il est peu probable que de telles dispositions soient prises. La Chine et la Russie y sont plus ou moins opposées pour des raisons économiques ou politiques. L'Allemagne et la Grande-Bretagne donnent l'impression de vouloir soutenir la politique de fermeté que Washington suggère. La France semble plus hésitante.

Téhéran tente, à son habitude, de diviser les Européens: ce lundi matin, un Français, Stéphane Lherbier, condamné le 29 novembre 2005 à une lourde peine pour avoir participé à une partie de pêche dans les eaux territoriales de l'île iranienne d'Abou Moussa a été gracié par Ali Khaméné, le guide de la révolution, et libéré de sa prison. Son co-détenu allemand, condamné

pour le même "délit" avec lui, n'a pas bénéficié de cette mesure de grâce. Message politique sans ambages: des actes de violence viendront-ils "punir" demain les États qui feront montre de fermeté à l'égard des islamistes ?

La division du camp occidental menace sa propre sécurité. Le recours au chantage terroriste est une arme bien connue de la subversion islamiste. Il ne faut pas y céder.

## "La logique de guerre"

Il est probable qu'après de longues discussions, quelques sanctions peu efficaces soient prises et plus ou moins appliquées. Cela ne dissuadera pas Téhéran.

A Washington, les partisans de la manière forte, le vice-président Cheney notamment, donnent de la voix. Une intervention militaire d'envergure n'est heureusement pas envisagée. Le fiasco irakien a dissuadé les Américains, on ne peut que s'en féliciter. L'option des "frappes chirurgicales", où les risques américains sont considérés comme minimes, sont en revanche ouvertement envisagées et, semble-t-il, encouragées par Tel-Aviv. On en est à évaluer les risques de riposte indirecte des ayatollahs — en Irak, au Liban, en Palestine notamment — à de telles frappes.

Aussi étrange que cela paraît, une large fraction des dirigeants de Téhéran, Ahmadi-Néjad en tête, semble chercher cette aggravation.

Selon toutes informations fiables disponibles, les difficultés intérieures du régime augmentent. La colère, surtout des jeunes, gronde. La situation économique est catastrophique malgré les cinquante milliards annuels des revenus pétroliers. La corruption, qu'Ahmadi Néjad avait promis de combattre mine le régime à tous les échelons. Dans ces conditions, une attaque extérieure serait la seule planche de salut pour Khaméné, Ahmadi-Néjad et consorts.

Iront-ils jusqu'à la provoquer par quelques attentats ou actes terroristes dans le golfe Persique ? Cela n'est pas non plus exclu.

Les Américains sont prêts à agir. Le danger grandit. La logique de guerre est engagée.

## Le véritable choix

Il faudrait, à tout prix, éviter une telle issue qui ne rendrait service qu'à la subversion islamiste tant en Orient que dans nos pays.

Le véritable choix n'est pas entre le recours à la force des armes et une politique de faiblesse, de négociations sans fin et de compromissions. C'est une véritable politique de fermeté et des sanctions ciblées et efficaces et un soutien aux patriotes iraniens qui pourraient permettre de sortir de cette crise de plus en plus menaçante.

## LE CRÉNEAU

### Politique d'abord !

● **LA REVUE PERMANENCES** (janvier 2007) consacre une grande partie de son numéro à un dossier sur les catholiques et le pouvoir temporel et pose notamment la question : *Cathos, vers la dissidence ?*

Philippe Durantière rappelle la description du pape Benoît XVI : « *L'on est en train de mettre sur pied une dictature du relativisme qui ne reconnaît rien comme définitif et qui donne comme mesure ultime uniquement son propre ego et ses désirs* ». Il commente : « *...il n'existe plus d'autre vérité qui oriente l'action politique sur celle des marchés financiers et des médias planétaires. La société n'est plus chrétienne, notre culture est même a-chrétienne. Le relativisme contrôle le pouvoir du politique et de l'économie, le langage des médias et de l'enseignement, les valeurs, les codes et les normes qui conditionnent l'être humain. Dominer, mentir, contraindre. Dans ce tryptique ministre il parodie la Sainte Trinité : la puissance du Père, la parole du Verbe, l'action du Saint Esprit...* »

Comment réagir ? En entrant en « *dissidence* », répond Philippe Durantière, c'est à dire en traduisant en acte son discours. Il précise : « *... la promotion de la vie, de l'éducation et des lois justes doivent être les trois piliers de la dissidence catholique au XXI<sup>e</sup> siècle* ».

Il ajoute : « *La question de la prise de pouvoir comme un préalable à la transformation de la société, est aujourd'hui un contresens pour les catholiques [...]. La stratégie de la dissidence consiste dans le*

*développement de milliers de foyers de résistance et de contre-offensive, plus que dans la quête du pouvoir [...]. Il ne s'agit plus de rechercher une hypothétique "rupture" politique dans la prise de contrôle des organes de pouvoir, mais d'augmenter notre puissance par la construction "ici et maintenant" d'une nouvelle forme de vie civile et sociale* ».

On reconnaît là la thèse soutenue par l'ancienne Cité catholique. Cependant si l'on milite pour avoir des "lois justes" (voir plus haut) n'a-t-on pas d'autant plus de chance de les obtenir si l'on travaille en même temps à changer l'État ?

Politique d'abord ! Il n'est pas interdit d'organiser des "milliers de foyers de résistance", mais ceux-ci s'effriteront si nous conservons un État qui s'emploie à éradiquer la religion catholique dans la société française en développant une culture a-chrétienne.

### Un simulacre de pouvoir

● **PAUL-MARIE COÛTEAUX** relativise la portée de l'élection présidentielle dans **LA LETTRE DE L'INDÉPENDANCE** (février 2007) : « *Est-il bien raisonnable, écrit-il, d'attacher si grande importance au chef d'un État dépouillé de quasi-toute souveraineté, réduit à des apparences d'autant plus insupportables qu'elles sont fallacieuses, et noyé sous un amoncellement d'organismes ou d'administrations dépourvues de véritable autorité hormis les contrôles de la vitesse sur les routes et la fumée de tabac dans les lieux publics.*

*Personne ne se demande s'il est raisonnable de s'intéresser à un "Pouvoir" dont les ministres passent leur temps en d'incessants allez-retour à Bruxelles pour prendre des consignes ou plaider un dossier comme députés montant à la capitale, dès lors que les quatre-cinquièmes des lois retranscrivent les directives d'un cénacle étranger que nul ne contrôle, et que leur application dépend de juges qui, jusqu'au délire, opposent au Bien Public le saint dogme de leur "indépendance" — sans parler de la Cour suprême de Luxembourg aujourd'hui saisie de trois cent deux plaintes contre l'État français, en sorte que celui-ci est de tous côtés placé sous un permanent contrôle judiciaire. Et que peut signifier un "programme" quand, privé de l'instrument monétaire, toute politique économique est soumise aux arbitrages incompréhensibles d'une banque établie à Francfort, quand le sort de nos industries, comme celui de notre agriculture et conséquemment de la plus grande partie du territoire national, dépendent des oukases de cette O.M.C. que Philippe de Villiers nomme si justement "Organisation mondiale du monde" où la prétendue République n'est même pas représentée en tant que telle ? »*

P.-M. Coûteaux estime cependant que « *la grande course du Printemps* » garde l'intérêt « *de mesurer les dernières chances pour la France de ne point disparaître durablement de l'étroite famille des nations libres* ». Il sera effectivement important d'ad-  
ditionner tous les suffrages recueillis par les

candidats souverainistes et de les invoquer pour peser sur les orientations européennes du prochain président et du prochain gouvernement !

### Un ordre des journalistes ?

● **LA LETTRE DE L'INDÉPENDANCE** de février 2007 publie un entretien de P.-M. Coûteaux avec Jacques Myard, député des Yvelines, auteur d'un ouvrage récent sur La France dans la guerre de l'information (L'Harmattan). L'occasion de souligner combien il est important pour notre pays de faire face à cette guerre dont les attaques, incessantes, viennent de tous côtés.

Une réserve cependant. Les deux interlocuteurs sont d'accord pour souhaiter la création d'« *un ordre professionnel comme il en existe pour les médecins* » « *qui serait le gardien de la déontologie de la presse et des médias* ». L'Action française a soutenu la création de l'Ordre des Médecins mais s'est toujours montrée hostile à un ordre des journalistes, y voyant un danger d'embrigadement de la part du pouvoir. On ne voit déjà que trop les méfaits du "politiquement correct" dans la presse. Les remèdes aux excès de certains journalistes se trouvent dans le pluralisme des journaux et dans une action vigilante du pouvoir politique pour rappeler les journalistes et directeurs de journaux au respect de l'intérêt national quand ils ne l'ont pas spontanément.

Jacques CÉPOY

## VAUBAN, UN GRAND SERVITEUR DE L'ÉTAT



## LE CONCEPT DE FRONTIÈRE

■ Il y aura trois cents ans le 30 mars prochain mourait à l'âge de soixante-quatorze ans Sébastien Le Prestre, marquis de Vauban, maréchal de France.

La république ne semble guère empressée de fêter cet anniversaire du grand ingénieur et architecte, constructeur, sous Louis XIV, de ces magnifiques et imposantes fortifications enrichissant encore les paysages de maintes provinces françaises. L'on entend toutefois des voix louant Vauban comme un précurseur des "Lumières" - cela pour le seul fait qu'il eut, avec un franc-parler certes audacieux en son temps, exprimé des idées novatrices au sujet de la ré-

par  
**Michel FROMENTOUX**

partition de l'impôt. Nous n'acceptons pas cette interprétation abusive d'avis qui n'appelaient en rien à une révolution politique et sociale et qui, au contraire, appliqués dans les années suivantes, eussent peut-être empêché la monarchie de succomber sous les critiques mal intentionnées des "philosophes".

Il reste un point que la classe politique actuelle ne peut apprécier : loin de "l'Europe" en construction où les frontières ne sont plus que des passoires, Vauban fut l'homme de la défense du territoire. Pour lui la frontière délimitait, en lui donnant corps, le bien commun à sauvegarder et à transmettre. En ce sens la frontière revêtait d'abord le sens de protection de la civilisation contre la démesure d'invasisseurs potentiels. Cela n'entraînait nullement le sens d'agressivité à l'égard de l'étranger. L'Europe s'est privée entre États des frontières qui constituaient comme son épine dorsale, et depuis lors, elle se trouve engagée dans des agrandissements qui sont autant de fuites en avant et que dénonçait en décembre dernier devant le Parlement de Strasbourg Paul-Marie Coûteaux : « À force de pulvériser les frontières intérieures et de ne même plus savoir ce qu'est une frontière, les européens ne savent plus où s'arrêter. [Or] on ne fait pas de politique sans concept de frontière. »

C'est au réalisme capétien d'une France qui pour vivre savait dire non que nous ramène l'évocation de Vauban.

## Le preneur de villes

par  
**Anne BERNET**

Les fastes officiels du tricentenaire de la mort de Vauban ne sont pas dénués d'arrière-pensées. Si la République accorde tant d'attention à un maréchal de Louis XIV, il doit bien y avoir quelques raisons à cela. Sans doute faut-il les chercher dans un courant biographique qui, au XIX<sup>e</sup> siècle, voulut voir en Sébastien Le Prestre une figure prérévolutionnaire et une "victime du despotisme" royal. Double erreur ...

**Un hobereau morvandiau dont seule une postérité aveuglée put faire un opposant à son souverain.**

On a voulu faire de Vauban un homme "du peuple". C'est faux. Lorsqu'il vient au monde, le 15 mai 1633, à Saint-Léger-de-Fouchères dans le Morvan, Sébastien Le Prestre, dont le père est sire de Bazoches et Vauban, est gentilhomme ; « le plus pauvre du royaume », aimera-t-il à dire plus tard. Sans doute le duc de Saint-Simon a-t-il beau jeu de ricaner de l'obscurité de sa race : « Rien de si court, de si nouveau, de si plat, de si mince... », force lui est tout de même d'ajouter, « petit gentilhomme de Bourgogne », car la famille a été agrégée à la noblesse, « maintenue de noblesse », affirmeront les descendants à l'encontre des d'Hozier, en 1554. Quelques alliances honorables, quoique de la main gauche, parmi les grandes familles nivernaises, le service assidu des armes, l'impôt du sang généreusement payé, et la haute protection des princes de Condé, gouverneurs de Bourgogne, ont fait le reste.

## Chanceux

C'est ainsi que Sébastien débute lui-même, en s'engageant en 1651 dans les Cadets de Condé. Seul inconvénient : le vainqueur de Rocroi est alors à la tête de la Fronde des Princes ; c'est dans une armée rebelle que Vauban fait ses premières armes, révélant, outre du courage, des talents plus rares pour la poliorcétique, autrement dit l'art de fortifier ou de prendre des villes, dont il a étudié les bases au collège de Semur-en-Auxois.

Il n'existe pas alors d'écoles d'ingénieurs destinées à former les futurs officiers du Génie. C'est sur le tas, auprès des anciens, que les plus doués se forment. Vauban fait son apprentissage devant Clermont-en-Argonne qu'assiège Monsieur le Prince, et, en traversant l'Aisne à la nage pour ouvrir la voie à ses sapeurs, décroche ses galons de maître dans Condé Cavalerie. Mais c'est à une appa-

rente méveine, celle d'être fait prisonnier par l'armée de Turenne, en 1653, que le jeune homme doit sa première chance véritable. Conduit devant le cardinal de Mazarin, il attire assez son attention pour se voir proposer, s'il tourne sa veste, une lieutenance au régiment de Bourgogne Infanterie. Pragmatique, trop intelligent pour ne pas comprendre qu'il se fourvoie dans le camp des frondeurs, Vauban accepte. Il a raison.



Le maréchal de Vauban (1633-1707)

L'année suivante, deux blessures reçues devant Stenay lui valent le grade de capitaine, et, le 3 mai 1655, son efficacité à reparer Clermont reprise par les Royaux, le titre d'ingénieur ordinaire. Sa carrière est faite, ou en passe de l'être. Est-il chanceux ? Certainement. Habitué à prendre des risques, il s'en sort indemne, au pire avec des blessures qui ne sont jamais assez graves pour l'éloigner du front, comme en 1657 où il est le seul ingénieur à survivre au siège de Montmédy. Pénible expérience, car il est aussi le plus jeune et sent peser sur lui les responsabilités. Cela lui vaut, sinon des galons supplémentaires, de servir dans des régiments toujours plus prestigieux, où il est plus aisé de se faire remarquer.

## Des missions de confiance

Bien noté, apprécié de ses supérieurs, Vauban est assez assuré de l'avenir pour épouser, en 1660,

sa cousine Jeanne d'Osney. Ils auront trois enfants, deux filles et un garçon qui mourra en bas âge, dont les naissances bizarrement espacées témoignent seulement des très rares permissions de leur père. Lui-même renoncera à compter les bâtards qu'il aura entretemps semés dans ses villes de garnison...

Capitaine au régiment de Picardie, ingénieur de place en Lorraine, puis en Alsace, Vauban s'affirme l'un des plus compétents, ce qui ne suffirait peut-être pas à l'imposer, en dépit des Colbert qui l'ac-

s'ajoute celui de Louis XIV. En prévision de la guerre qu'il entend déclarer à la Hollande, le roi souhaite un Mémoire pour servir d'instruction dans la conduite des sièges.

Surchargé de travail, en proie à des rhumes répétés qui le minent, Vauban tarde à le rédiger mais remet finalement un ouvrage magistral : « Vous n'y verrez rien de connu, ni presque rien qui ait été pratiqué et cependant, rien qui ne soit aisé de l'être ». La leçon qu'il dispense se résume en ces termes : « Le gain d'une bataille rend bien le vainqueur maître de la campagne pour un temps, mais non pas du pays s'il n'en prend les places ».

Louis XIV ne l'oubliera pas qui, en 1672 et 1673, prend, grâce à Vauban, vingt-deux places hollandaises fortifiées, dont Maëstricht, tombée, en juin 1673, au terme d'un siège éclair de cinq jours au cours duquel l'ingénieur a déployé tout son art ; il y est désormais « le premier homme du monde ». Aussi bon dans la défense que dans l'attaque, il forge sa légende : « Place attaquée par Vauban, place prise ! Place défendue par Vauban, place imprenable ! »

## La défense du royaume

L'on comprend Louis XIV, apprenant que son irremplaçable ingénieur s'est exposé follement devant Besançon, de se fâcher : « Le Roi défend, sous »

## VAUBAN DANS LES LIVRES

Peu de publications pour célébrer le tricentenaire de la mort de Vauban. Il est vrai qu'une magistrale biographie lui fut consacrée en 1996 par Anne Blanchard et que l'ouvrage paraît appelé à faire pour un temps autorité. On s'y référera avec grand profit, qu'il s'agisse des questions strictement militaires ou des aspects de la vie privée de Vauban

\* Éd. Fayard, 680 p. 26 euros (170 F).

Les éditions de Fallois profitent cependant de cet anniversaire pour rééditer le *Vauban* de Daniel Halévy, paru en 1923 et devenu de longue date introuvable. Bref ouvrage incisif, il insiste à raison sur le patriotisme du maréchal, dont l'œuvre assura les frontières de la France, et sur sa personnalité. D'un accès plus aisé, il constitue une excellente introduction à l'étude de la vie et de l'œuvre de Vauban.

\* Éditions de Fallois, 160 p., 19 euros (124,63 F).



## Le preneur de villes

►► **peine de son indignation, de ne vous plus exposer à de pareils risques.** » C'est qu'il a besoin de Vauban pour parfaire cette œuvre de défense du royaume qui les obsède tous deux et que l'ingénieur résume à sa manière de hobereau campagnard soucieux d'agrandir son bien : « **Le Roi devrait un peu songer à faire son pré carré.** »

Faire son pré carré, au prix de remembrement et d'annexions intelligentes implique de ne pas agir n'importe comment, en se lançant dans des acquisitions indéfendables de par leur situation.

Vauban, devenu maréchal de camp en 1676, commissaire général des fortifications en 1678 au moment de la paix de Nimègue, revient sans cesse sur le sujet, rédige le *Mémoire des places frontières* qu'il faudrait fortifier pour la sûreté du pays dans l'obéissance du Roi. Il y préconise « **une nouvelle frontière et de la si bien fortifier qu'elle ferme les entrées de notre pays à l'ennemi et nous les facilite dans les siens** ». Louis XIV suit le conseil, tant par sa politique des réunions que par une très vaste entreprise de fortification de l'Alsace, de la Lorraine, de la Franche-Comté, des frontières du Nord et du Roussillon, des Alpes mais aussi des côtes, dans le triple but de protéger les ports, d'interdire les débarquements et d'intégrer les îles dans notre dispositif de défense. Seule la question de Paris, dont les remparts ont été démantelés et dont le Roi se méfie, est laissée de côté, en dépit d'un autre mémoire, *De l'importance dont Paris est à la France*.

### Les protestants

Contraint par ses fonctions d'inspecteur de parcourir la France en tous sens, soucieux également de travaux de génie civil, en particulier l'aménagement fluvial et la création de canaux, Vauban, lors de ses déplacements dans le Midi en 1686, au lendemain de la révocation de l'édit de Nantes, y constate que la question protestante n'y est point réglée et prend des proportions inquiétantes. « **Cévennes et Vivarais, pays de nouveaux convertis qui sont catholiques comme je suis mahométan !** » Au-delà de la charité et de la tolérance qui l'incitent à dénoncer les conversions forcées, l'ingénieur voit le danger de s'aliéner une minorité agissante, de la voir passer à l'ennemi, devenir un péril intérieur. C'est cela, et le désir d'avertir le Roi d'une réalité qu'il pressent occultée et méconnue, qui lui inspire son *Mémoire Pour le rappel des Huguenots*.

Louis XIV en a-t-il même connaissance ? Ce n'est point assuré car Louvois le trouve

« **outré** » et, prudent pour son ami plus que pour lui-même, ne le fait peut-être pas lire au roi... La longue maladie qui écarte Vauban de toute activité pendant plus d'un an, entre 1689 et 1690, le détourne d'en reparler, d'autant que Louvois meurt en 1691, le privant d'un appui dont, vieillissant, il a plus besoin qu'il y paraît.

Ce n'est pas que le travail lui manque, au contraire ! Les responsabilités l'écrasent, on le respecte, mais on ne l'écoute pas toujours et les honneurs, qu'il espère avec une vanité parfois presque enfantine, tardent. Ce n'est qu'en 1703 qu'il reçoit un bâton de maréchal trop longtemps attendu. Lui en veut-on, en hauts lieux, de donner des avis qu'on ne souhaite pas écouter, ou de ses critiques de 1697 sur la paix de Ryswick, qu'il tient « **pour plus infâme que celle du Cateau-Cambrésis qui déshonora Henri Second** » ? Le fait est qu'on le pousse gentiment vers une retraite qu'il ne voudrait pas prendre.

### L'impôt

À la mort de sa femme, en 1705, il choisit de s'installer à Paris, plus près du roi et des occasions de le servir, consacre ses loisirs, qui le déconcertent, lui qui n'en a jamais eus, à écrire. Sa plume prolifique rédige les abondantes *Oisivetés de Monsieur de Vauban*, où il traite de tout et de n'importe quoi, et corrige un vieux rapport qui traîne dans ses tiroirs, *Mémoire sur la dîme royale*, étudiant une meilleure répartition de l'impôt.

On verra dans ce texte un pamphlet annonciateur de la Révolution, ce qu'il n'est certes point. Louvois serait-il encore de ce monde, il le trouverait cependant « **outré** » et conseillerait à son ami de le garder pour l'heure par devant lui. Mais Louvois est mort, et Vauban a l'innocence de publier, sans doute en Flandre, à l'heure où la censure royale se renforce. Fin 1706, le livre est saisi.

Ce n'est pas de cette déception, qui ne l'atteint guère, que le vieux maréchal tombe malade en janvier 1707, mais d'un de ces rhumes qui ont empoisonné sa vie entière. Cette fois, il n'en guérira pas. Il s'éteint le 30 mars, emporté par une congestion pulmonaire.

« **Je perds un homme affectionné à ma personne et à l'État** » dira Louis XIV sobrement.

Dans son apparente sécheresse, cette oraison funèbre résume la vie et l'œuvre du hobereau morvandiau dont seule une postérité aveuglée put faire un opposant à son souverain.

Anne BERNET

# Pour une réforme de l'État

par **René PILLORGET**

Vauban est un observateur infatigable, travaillant continuellement au cours de ses déplacements à travers le royaume. Il prend une multitude de notes ; il s'intéresse à tout, mais principalement aux sujets où il faut compter, dénombrer, établir des plans en vue d'organiser. Profondément chrétien, il est sensible aux difficultés des plus démunis, comme il est, par ailleurs, attentif au sort de ses soldats.

**«La Dîme royale» suscita une vive émotion parmi les ministres, les fermiers généraux, les financiers également parmi les bénéficiaires des libertés locales et des droits acquis.**

Les plus importants de ses travaux, tout au moins ceux qu'il estimait tels, sont intitulés *Oisivetés ou rames de plusieurs mémoires sur différents sujets*. Il les a rassemblés en douze volumes qu'il a fait relier. La Bibliothèque nationale en possède trois ; les autres appartiennent à la famille de Rosambo, qui compte Vauban parmi ses ancêtres.

Le tome V contient un projet de *Dîme royale* dont il n'a pas été le seul auteur ; il s'est fait au moins aider par l'abbé Vincent Ragot de Beaumont, personnage « **fort contesté et fort contestable, inquietant même** » (1). Celui-ci servit à Vauban de secrétaire et même, affirme M<sup>me</sup> Anne Blanchard, de « **négre** » (2). D'autre part, les idées de Vauban doivent beaucoup à l'œuvre de son neveu à la mode de Bretagne, Pierre Le Pesant sieur de Boisguillebert (1646-1714), auteur du *Détail de la France* (1695-1696) et du *Factum de France*, paru en 1715.

Ni ce dernier, ni Vauban n'attachent d'importance aux crises périodiques qui frappent le royaume de déficit frumentaire et d'épidémies et dont les économistes du XX<sup>e</sup> siècle ont dénoncé les effets cumulatifs. Leur inquiétude vient de la fiscalité directe et indirecte, les « **affaires extraordinaires** » (c'est-à-dire, la parafiscalité), et les « **variations monétaires** ».

### Les vices de l'impôt

Vauban souligne en particulier les vices de l'impôt de répartition : la taille est arbitraire ; c'est au jugé, que l'autorité supérieure (le Conseil, puis les Intendants) déclare que telle province, telle élection, tel village devra payer telle somme. Ensuite, c'est également au jugé que cette somme sera répartie entre les contribuables.

Vauban préconise la création d'une dîme royale (pas moins de 5 %, pas plus de 10 %) qui sera prélevée sur toutes les sources de revenus. En somme, la substitution de l'impôt de quotité à l'impôt de répartition. Ce n'est qu'une transposition de la dîme ecclésiastique au compte du roi « **une rente foncière suffisante sur tous les biens du royaume, la plus noble et la plus assurée qui fut jamais** ». Cet impôt unique devra être payé en nature par tous les Français. C'est « **une obligation naturelle aux sujets de toute condition de contribuer à proportion de leur revenu ou de leur industrie sans qu'aucun d'eux s'en puisse rai-**



La statue de Vauban à Saint-Léger-Vauban, sa ville natale

sonnablement dispenser. Et Vauban, en une phrase, anéantit tous les privilèges d'ordres, de provinces, de pays ou de villes : « **Tout privilège qui tend à l'exemption de cette contribution est injuste et abusif et ne peut ni ne doit valoir au préjudice du public** ».

Ces maximes aboutissent à un projet de révolution fiscale et de réforme totale de l'État. La « *Dîme royale* » estime Vauban rendra le Roi indépendant du clergé. Il n'aura pas à lui demander, tous les cinq ans, un « **don gratuit** », et n'aura pas à solliciter les pays d'États, avec lesquels, en vertu de leurs privilèges (c'est-à-dire de leur statut), il faut, tous les ans, discuter d'un don gratuit, assorti d'impositions complémentaires. Le roi pourra se passer de « **partisans** » et de « **traitants** », car il n'aura plus besoin d'« **affaires extraordinaires** » (ventes d'offices etc.) ni d'emprunter, en attendant des rentrées futures... Car le produit de la dîme royale « **arrivera régulièrement dans les caisses royales** ».

### Révolution fiscale mais non sociale

Vauban n'est nullement un partisan de l'égalité sociale ; il s'estime obligé de tenir compte des

réalités de son temps, en particulier de l'existence des ordres. Dans ses chapitres VIII et IX, il prévoit, apparemment sans redouter la contradiction, les privilèges que l'on pourrait accorder aux gentilshommes, dans le cadre de sa réforme.

La *Dîme royale* est imprimée et distribuée sans autorisation légale, Vauban s'estimant sans doute dispensé de cette formalité par sa qualité de maréchal de France. L'ouvrage suscite une vive émotion parmi les ministres, les fermiers généraux, les financiers également parmi les bénéficiaires des libertés locales et des droits acquis. Vauban a prévu cette levée de boucliers, mais il estime que si le roi veut que son projet soit réalisé, il pourra l'être : « **Quand un grand Roi a la justice de son côté, jointe au bien évident de ses peuples, et 200 000 hommes armés pour le soutenir, les oppositions ne sont guère à craindre** ».

### Despotisme éclairé

Vauban préconise en somme ce que l'on appellera un jour le « **despotisme éclairé** ». Mais le 14 février 1707, un arrêt du Conseil privé ordonne la confiscation de tous les exemplaires de la *Dîme royale*, son auteur ayant « **contrevenu aux règles de la Librairie** ».

Michel de Chamillart, secrétaire d'État à la Guerre et contrôleur général des Finances, exprime le point de vue gouvernemental : « **Si M. le maréchal de Vauban avait voulu écrire sur la fortification, il se renfermerait dans le caractère dans lequel il avait excellé, il aurait fait plus d'honneur à sa mémoire que le livre intitulé *La Dîme royale* ne fera dans la suite. Ceux qui auront... une connaissance de l'état des finances de France et de son gouvernement n'auront pas de peine à se persuader que celui qui a écrit est un spéculatif, qui a été entraîné par son zèle à traiter une matière qui lui était inconnue, et trop difficile pour être rectifiée par un ouvrage tel que celui de M. de Vauban** ». M<sup>me</sup> Anne Blanchard souligne « **un tic intellectuel spécifique à Vauban. Il part de constatations réalistes et pertinentes, ses prémisses sont raisonnables et raisonnables. Puis par une démonstration impeccable, mais qui ne tient plus compte des faits, il joue de sa rigueur mathématicienne et se laisse entraîner à des conclusions souvent irréalistes parce que n'ayant plus de prise avec le réel** » (3).

(1) Anne Blanchard : Vauban, Paris, Éd. Fayard, 1996, p. 527.

(2) *ibid* p. 532.

(3) *ibid* p. 526.



# Une technique irréprochable

Castramétation, poliorcétique, voila autant de mots rugueux et barbares qui agressent le profane désireux de connaître l'art militaire de Vauban ! Certainement conséquence de notre temps, le nom est plus connu (quand il l'est...) que l'œuvre aussi vaste que variée : plus de 300 places fortes aménagées, 30 construites, des dizaines de sièges menés avec succès, le théoricien militaire, l'homme qui prend d'assaut les citadelles et l'architecte militaire, que de talents variés pour un même personnage !

**L'apport militaire de Vauban aura des répercussions jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle.**

Sébastien de Pestre, seigneur de Vauban, frondeur au début de sa carrière fut très vite remarqué par Louis XIV, qui savait juger les hommes, et qui avait reconnu en lui le génie militaire. D'abord adjoint du commissaire aux fortifications de Clerville (dont le pouvoir devient dès lors réduit à peau de chagrin) en 1668 avant de prendre le titre en 1678 à la mort de ce dernier, on voit trop souvent en Vauban l'homme des citadelles sans voir les conditions que celui-ci dut réunir pour les construire.

## Un corps d'élite

Afin de mener à bien les gigantesques chantiers qu'il avait planifiés avec le roi, il avait compris qu'un corps compétent d'officiers était nécessaire, préférant la qualité aux titres des postulants, faisant valoir l'expérience du terrain et les qualités humaines, ce qui l'amena à créer le Génie en 1692. Au moyen d'épreuves de sélection aussi bien théoriques, par le biais d'un examen, que pratiques, les officiers postulants (officier : détenteur d'une office) ayant dû faire leurs preuves au feu, un recrutement fut mis en place.

Selon Vauban, l'ingénieur militaire est doublé d'un homme d'action, comme il l'a prouvé lui-même en participant à plus de soixante sièges. Il édicte d'ailleurs de nombreuses recommandations dans ce sens afin « qu'il n'y ait point d'officier capable d'un peu de bon

sens que je ne puisse rendre capable de la conduite d'une tranchée, d'un logement de contrescarpe, d'une descente de fossé, d'un détachement de mineurs... en trois sièges un peu raisonnables ». Il est évident que le bâtisseur fait la part belle à l'expérience car « on ne fait pas de for-

par  
**Romain VINDEIX**

posteriori à Vauban trois "systèmes" pour la construction de celles-ci qui sont en fait autant de cases dans lesquelles des esprits étroits ont voulu faire entrer les différentes évolutions apportées à sa manière

Sa première approche de la fortification fut la suivante : face à une citadelle type, tout en modulant les plans en fonction du terrain, l'ennemi devait d'abord rencontrer au sommet du glacis des fusiliers abrités dans le chemin couvert ou prêts à contre-attaquer à partir des places d'armes mé-

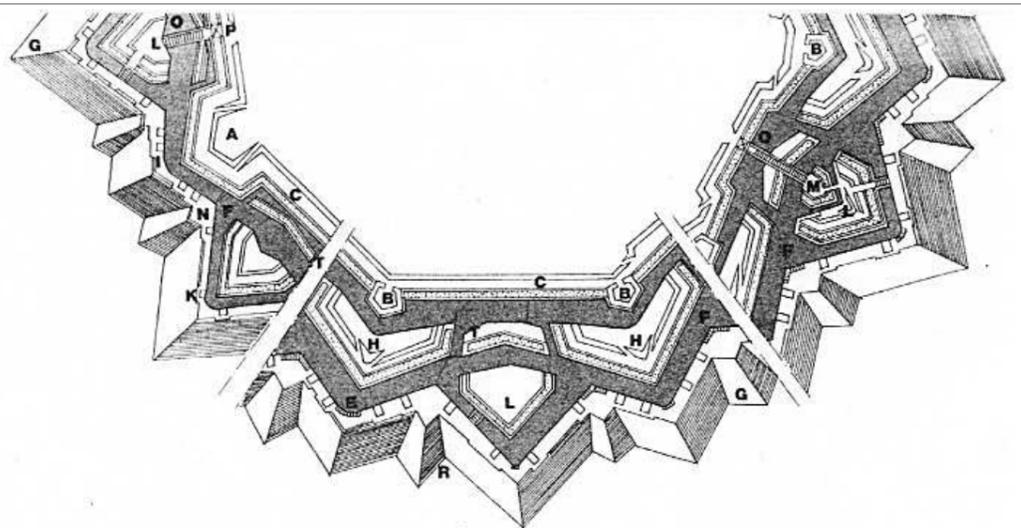
der les assaillants et à renforcer les effets de feux croisés, Vauban double l'enceinte par une nouvelle tenaille à angle obtus et rajoute sa fameuse tour bastionnée, ouvrage en maçonnerie abritant des pièces d'artillerie en casemate : cette dernière construction doit alors protéger les canons des tirs en ricochets (procédé visant à atteindre par rebond du boulet sur le sol un objectif que l'on ne pourrait toucher en tir direct). Ces innovations apparaissent progressivement à partir de 1687.

Les avancées qui amènent à considérer un troisième système sont un double retrait dans la courtine qui se pare alors de bastions et dédoublement des demi-lunes : « un réduit central isolé permet d'en prolonger la défense » (R. Bornecque). Vauban appliquera ces dispositions à Neuf Brisach, apogée de son art.

## Souplesse d'esprit

S'il domine ses collègues (seul le Hollandais Coehoorn soutient la comparaison) en castramétation, c'est qu'il dispose d'une souplesse d'esprit lui permettant une adaptation et une évolution constante face aux nouveaux défis qui se présentent à lui. Il laissera un *Traité de défense des places* (1706) qui fera école dans ce domaine durant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle et au-delà.

Trop souvent oublié, Vauban fut aussi un expert des sièges, ce qui lui valut l'adage « **Ville investie par Vauban ville prise** ». S'il préconise dans son *Traité de l'attaque des places* (1701) d'attaquer avec méthode et rigueur les fortifications au moyen de tranchées en zigzag (afin d'éviter les tirs en enfilades) et partant du principe que « **nulle place n'est imprenable** », Vauban insiste sur le fait qu' « **il ne faut** »



A bastion.	E escalier pour descendre dans le fossé.	I chemin couvert.	N place d'armes.
B tour bastionnée.	F fossé (sec ou inondé).	K traverse.	O pont.
C courtine droite.	G glacis.	L demi-lune.	P porte.
D courtine à tracé bastionné.	H bastion détaché.	M réduit de la demi-lune.	R rampe de sortie.
			T tenaille.

*Courtines, bastions et demi-lunes.*

*1000 exemples de fortifications réalisées par Vauban*

*Vue de l'histoire militaire de la France - Image par André Corvisier*

tifications avec des systèmes, mais avec du bon sens et de l'expérience ». Malgré cette relative bienveillance, la sélection reste drastique (363 reçus de 1691 à 1715) et les pertes sévères (plus du cinquième des ingénieurs en activité sont tués au cours de la guerre de Succession d'Espagne).

## L'architecture dans le site

Ce corps d'élite fut employé avec souplesse par son créateur au service du roi pour la construction de fortifications. On prête a

de bâtir des forteresses. En effet il n'est pas homme à s'enfermer dans des systèmes que l'on plaquerait aveuglément à toutes les situations, bien au contraire, il sait avec brio s'adapter à l'environnement géographique, au relief et aux réalités tactiques afin de « **tirer avantage de toutes les situations** » comme il le disait si bien lui-même.

Cela explique pourquoi ses réalisations s'intègrent si bien aux paysages et contribuent même à la beauté de ceux-ci. Par exemple les visiteurs de Neuf Brisach, chef-d'œuvre du maître, pourront le constater : les lignes pures de son tracé donnent à la citadelle l'aspect d'une aspérité naturelle du terrain ou encore ceux de Mont Louis dans les Pyrénées contempleront avec quel bonheur l'architecture se fond au site.

## Trois approches

En castramétation, c'est à dire l'art de construire les fortifications, Vauban ne fut pas à proprement dire un inventeur, mais plutôt un exceptionnel continuateur des connaissances de l'époque en particulier des apports du comte de Pagan et du chevalier de la Ville, eux-mêmes inspirés des conceptions d'Eurards. Contrairement à une vulgate que l'on peut parfois trouver dans certains ouvrages d'un sérieux douteux, Vauban n'a pas inventé la fortification bastionnée mais la tour bastionnée.



*Avec ses 800 mètres de diamètre et des murs de 4,30 mètres d'épaisseur, Neuf-Brisach a une origine purement militaire. Elle fut la dernière ville fortifiée édifée par Vauban entre 1699 et 1702. Site frontalier unique en Europe, elle est située à l'est de Colmar et à 4 kilomètres du Rhin.*



*Mont-Louis, dans les Pyrénées catalanes, la cité fortifiée la plus haute de France*



## Vauban vu par Jacques Bainville

### Fermer le plat pays

Dans le chapitre de son Histoire de France consacré à Louis XIV, Jacques Bainville explique le déroulement des guerres qui eurent pour point de départ l'acquisition de la Flandre et où l'ingénieur Vauban joua un si grand rôle.

Si l'on blâme chez Louis XIV le goût des conquêtes, si on lui reproche son ambition, alors il faut trouver les premiers Capétiens ambitieux parce qu'ils ont voulu s'avancer au-delà de Dreux et d'Étampes. Si l'on estime que Louis XIV a voulu aller trop loin, il faudrait dire à quels signes se fussent reconnues les limites auxquelles il devait s'arrêter. L'objet essentiel étant de protéger la France contre les invasions, de lui donner une ceinture solide, il était aussi rationnel d'avoir Mons, Namur et Maëstricht, que les places de l'Escaut et de la Sambre, Valenciennes ou Maubeuge, qui mettent à l'abri la vallée de l'Oise.

Ce qu'on appelle les conquêtes de Louis XIV partait d'un plan stratégique et de sécurité nationale. Elles étaient en harmonie avec le système de Vauban et pour ainsi dire dictées par lui. Nous ne nous étonnons plus que des pays de langue flamande soient incorporés à la France. C'est ainsi que nous

avons gardé Hazebrouck et Cassel. Il s'agissait, dit Auguste Longnon, de « fermer le plat pays compris entre la mer et la Lys ». L'invasion de 1914, les batailles de Charleroi et de l'Yser nous rendent ces raisons plus sensibles. Le véritable conquérant, c'était donc le technicien Vauban qui désignait les lieux et les lignes d'où la France était plus facile à défendre. C'est par des tâtonnements, des expériences, après des résistances vaincues ou reconnues insurmontables que notre frontière du nord et du nord-est s'est fixée où elle est. Rien ne l'indiquait sur la carte des Pays-Bas espagnols, où ont été mêlées si longtemps nos villes du Nord et les cités belges d'aujourd'hui.

[...] Sur ces entrefaites (1667), notre armée s'était emparée de la Franche-Comté presque sans coup férir. Louis XIV ne voulut pas aller trop vite et, au grand mécontentement des militaires, préféra ne rien hasarder. L'opposition qu'il avait rencontrée en Europe, cette ébauche de triple alliance hollando-anglo-suédoise à laquelle il ne s'était pas attendu, le rendaient circonspect. Il se hâta en 1668, de signer la paix d'Aix-la-Chapelle avec l'Espagne, à qui il restitua la Franche-Comté, ne gardant que ce qu'il avait pris en Flandre : Lille et Douai n'étaient pas des acquisitions négligeables. Aussitôt Vauban fortifia les places nouvelles, donnant ainsi leur sens à ces conquêtes destinées à mettre la France, sur son côté le plus vulnérable, à l'abri des invasions.

Les historiens aiment tant à blâmer et contredire qu'ils reprochent en général à Louis XIV d'avoir été trop timide à ce moment-là, avant de lui reprocher d'avoir été plus tard téméraire. Ils disent qu'en 1668 la France pouvait s'étendre d'un coup jusqu'à Anvers, c'est-à-dire écri-

ser dans l'œuf la future Belgique. Louis XIV jugea mieux qu'eux. Il savait que l'Angleterre n'avait renoncé à Calais qu'à contre cœur et nous souffrait difficilement à Dunkerque. À Anvers, c'était une hostilité certaine et la politique française avait besoin que l'Angleterre restât neutre pour exécuter un plan qui n'était en somme, que le plan de sécurité de Vauban. Les Français de cette époque rêvaient peu, ou leur imagination était réaliste. Ils se souciaient moins d'agrandir leur pays que de le protéger. La possession de Lille leur apparaissait surtout comme celle d'une bonne place de couverture. À chaque ville prise, Vauban creusait des fossés, construisait des courtines et des demi-lunes, et, depuis, ses travaux ont servi chaque fois que nous avons été attaqués. On comprend que Louis XIV ait écouté distraitemment Leibniz qui lui conseillait de laisser les bicoques de la Meuse et de l'Escaut pour conquérir l'Égypte et l'Inde [...]

## et par André Corvisier

### Vauban et Louvois

Le professeur André Corvisier, le spécialiste incontesté de l'histoire militaire du XVII<sup>e</sup> siècle, insiste pour sa part, dans son Louvois (Éd. Fayard, 1998), sur les liens étroits et fructueux entre le ministre de la Guerre et le célèbre ingénieur.

« Vauban, protégé de Louvois, encore sous les ordres du chevalier de Clerville, son maître, devint dès avant la retraite de celui-ci véritablement le premier ingénieur du roi. Il ne s'occupait encore que des

fortifications des départements de Louvois, les forteresses de front de mer incombant à celui de Colbert. La réunion des deux groupes n'aura lieu qu'après la mort de Seignelay.

La correspondance entre Louvois et Vauban est des plus intéressante car elle ne s'inscrit pas exactement dans le même registre que les autres. Vauban garde à l'égard de Louvois son franc-parler, bien qu'étant petit gentilhomme et longtemps seulement capitaine, et aussi son esprit bougon. Louvois ne s'en offusque pas, ne lui ménage pas les reproches, mais lui fait entière confiance et plaide toujours auprès de Louis XIV pour qu'on lui donne tous les moyens d'agir.

[...] Un mémoire de Vauban de 1678 avait tracé une sorte de plan d'ensemble des fortifications. De Dunkerque à Givet, il avait retenu vingt-six places à moderniser ou à construire, treize de première ligne et autant de seconde ligne. Entre Givet et Thionville, le massif forestier des Ardennes apparaissait comme la meilleure défense. Plus à l'est, Vauban tenait absolument à la possession de Luxembourg et à la ligne de la Sarre. Grâce à l'organisation de cette dernière, la Lorraine ne fut pas trop dangereuse pour le royaume lorsque Louis XIV dut la restituer à son duc.

D'ailleurs, de ce côté, on n'avait pas renoncé tout à fait à la possession des « portes d'accès », puisque Mont-Royal, une « réunion » entre Trèves et Coblenz, Philipsbourg évacué en 1678 et réoccupé en 1688, Brisach et Fribourg cédés à la France, constituaient des postes avancés importants. Sur les autres frontières, il suffisait de barer les cols des montagnes. L'innovation était dans la création de plusieurs lignes de places fortes s'articulant. Les citadelles, sauf exceptions, constituées par quelques

grandes villes comme Lille, n'étaient plus destinées à surveiller les populations mais à constituer des points d'appui solides.

[...] On a probablement exagéré l'importance de Vauban dans l'adoption de cette stratégie défensive. Il faut rendre justice à Louis XIV et aussi à celui qui fut le principal relais entre le roi et le technicien, c'est-à-dire le ministre de la guerre.

L'intérêt que Louis XIV prit au système défensif du royaume est particulièrement bien illustré par la collection des plans-reliefs commencée en 1668. Il semble bien qu'il s'agisse encore là d'une initiative de Louvois. Aussitôt après la paix d'Aix-la-Chapelle, Louvois chargeait Vauban de faire exécuter de grandes maquettes des places d'Ath et de Lille. Il lui exposait le but dans une lettre du 20 décembre 1668 : « **Vous savez que j'ai dessein de faire faire un relief de la place d'Ath comme elle sera lorsqu'elle sera achevée. Je vous prie de ne pas manquer d'en laisser es mains de La Londe, des plans et profils très justes à fin que celui que je chargerai de faire ledit relief puisse, lorsqu'il ira sur les lieux, tirer son plan et travailler avec certitude.** » Plusieurs ingénieurs militaires furent désignés « pour lever les plans des places avec leurs environs [et] en faire les reliefs sur le lieu même ».

À la mort de Louvois, onze plans avaient été réalisés, dont ceux de Lille, Exilles, Fort-Barraux, Bouillon, quatre d'entre eux relevant du domaine des Colbert dont ceux du château d'If et de la citadelle de Marseille. Ils furent déposés au Louvre, dans la grande galerie, sous la garde d'un ingénieur et d'une compagnie d'invalides. Nul ne pouvait les approcher sans une autorisation de la main de Louis XIV. »

### faire à découvert ni par la force ce que l'on peut par industrie ».

Ses nombreux succès : Courtrai en 1683, Namur en 1692, Brisach en 1703 pour n'en citer que quelques uns, au cours desquels il teste de nouvelles méthodes comme le tir à ricochet qu'il pare dans ses propres réalisations par l'ajout d'un cloisonnement des canons de la courtine au moyen de traverses, sont autant de preuves de ses compétences.

### Au service du grand Roi

Cette technique pure fut bien sûr mise au service d'un plan d'ensemble qu'il convient de considérer comme changeant et adapté au fur et à mesure des conquêtes, annexions, traités et renversements

d'alliance qui eurent lieu durant la longue période d'activité de Vauban au service du grand roi.

C'est pourquoi il convient d'être méfiant vis-à-vis des cartes des forteresses construites ou modifiées par lui : on a l'impression juste d'avoir une France transformée en un gigantesque chantier (« **absolument comparable à celui des cathédrales du XIII<sup>e</sup> siècle** » nous dit Bluche dans son *Dictionnaire du Grand Siècle*), mais donne une idée fautive d'un projet unique : il y eut tout d'abord la conquête de la Flandre française, puis la politique du pré carré, proposée par Vauban au roi en 1673 (cette dernière consistant à rechercher une ligne de frontière facile à défendre) dont l'aboutissement fut le traité de Nimègue en 1678. Par la suite des « réunions » en pleine paix furent pratiquées par Louis XIV afin d'obtenir un ensemble national cohérent



La citadelle de Besançon surplombe de plus de 100 mètres la vieille ville

du point de vue défensif et enfin, dans les dernières années de son règne, il dut affronter avec Vauban la situation instable provoquée par la guerre de Succession d'Espagne. C'est pour cela qu'il convient « à la géographie des fortifications

[...] de superposer une chronologie de la frontière et de son système de défense » selon François Bluche (*in opus* cité précédemment).

Après Nimègue, Vauban désire installer deux lignes de places allant de la mer du Nord au massif ardennais, mais Louis XIV préférera conserver en plus les places de la ligne de la Somme, pourtant devenues obsolètes car trop loin de la frontière. Bien sûr il n'est pas question d'appliquer ce système à l'ensemble du royaume, Vauban tirant profit des obstacles naturels tels les Alpes en y installant juste un nombre réduit de citadelles en des points stratégiques afin que si

« les Alpes ne sont pas des barrières suffisantes, c'est beaucoup de n'y point trouver des portes cochères mais seulement des guichets qu'on peut aisément fermer ». C'est ainsi que au cours des années une véritable « frontière de fer » est organisée autour du royaume.

« Le génie c'est les conditions du destin », pourrait-on dire pour paraphraser Malraux, car si l'œuvre de Vauban est immense, c'est bien parce qu'il bénéficia du soutien constant du Roi et de Louvois. Son apport militaire aura des répercussions jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, certaines de ses places restant opérationnelles jusqu'en 1870, preuve de la technique irréprochable du maître. On peut même trouver des similitudes entre l'organisation de la double ligne de citadelles du nord de la France et le système de défense des frontières mis en place par le général Séré de Rivière à partir de 1874, car dans les deux cas les citadelles peuvent servir de points d'appuis aux troupes alliées pour une guerre de mouvement.

Général plus technicien que guerrier Vauban est de ces hommes dont la vie et les talents furent tout entiers au service de la France et de son roi.

## À LIRE AUSSI

\* *La grandeur de Vauban*. Numéro spécial de *Spectacle du Monde*, janvier 2007 (avec un programme de l'année Vauban).

\* *Vauban à Belle-Île. Trois cents ans de fortification côtière du Morbihan*. Éd. Gondi, 2 quai de l'Yon, 50360 Le Palais, 1990).

\* Jan Hogg : *Fortifications. Histoire mondiale de l'architecture militaire*. Éd. de l'Atlas, 1983.

\* *Vauban, sa vie, son œuvre*. (Saint-Léger-Vauban, 89830, Association des amis de la maison de Vauban).

\* Arnaud d'Aunay : *Vauban génie maritime*. Éd. Gallimard, collection Carnet de voyages 2007.

\* *Congrès de l'Association Vauban* (5, 6 et 7 mai 1989).

\* Anne Blanchard : *Vauban*. Éd. Fayard, 1996).

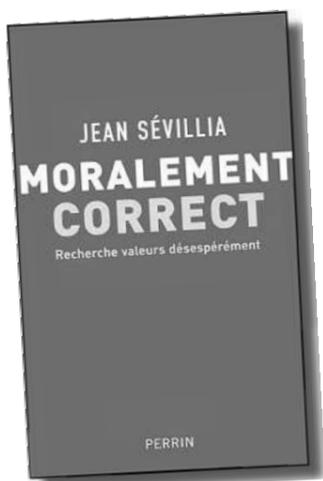
# Le désordre est dans les têtes...

Jean Sevilla récidive... Après son *Terrorisme intellectuel* (Perrin, 2000) et son *Historiquement correct* (Perrin, 2003), qui dénonçaient vertement les carcans dans lesquels la société française étouffe, voici *Moralement correct* (1). Cette fois, le brûlot survient en pleine campagne électorale : si nous n'osons pas trop croire que les candidats s'inspireront des réflexions d'un auteur qui ose aller au fin fond des causes de nos maux, au moins sommes-nous sûrs que cet ouvrage connaîtra un grand retentissement auprès des Français saturés de discours à l'eau de rose.

plus loin : son tableau, même quand il touche au plus ignoble, voire au plus nauséabond, est véridique sans jamais être pour autant désespéré.

## Pas d'humanité sans interdits

Ainsi, au terme d'une analyse sans concession de la crise de l'autorité dans la famille et dans l'école et des incivilités qu'elle entraîne, il conclut à la nécessité non pas de gérer tant bien que mal la crise, mais de commencer par le commencement : « réapprendre à éduquer », bien se dire que l'on ne peut « exiger des élèves le goût de l'effort, le sens de la discipline et le respect d'autrui si ces valeurs sont ignorées ou bafouées dans leur entourage », en somme il faut cesser d'apprendre aux enfants à dire « Moi, je ».



De même, passant en revue les conséquences de l'hédonisme exacerbé qui mène aux pires dépendances et aux maladies psychiatriques, il va droit à la seule et unique solution : « Les interdits jouent un rôle structurant [...] Pour sauver le plaisir, il faudra donc réapprendre les limites. Pour sauver le désir, retrouver des tabous. Pour sauver la liberté, restaurer l'autorité ».

Même conclusion au chapitre sur le « totalitarisme sexuel » et la « déferlante du porno », qui ne ménage guère les âmes sensibles : on ne dissocie pas le corps et l'esprit ; sans interdits pas d'humanité.

Suivent des pages poignantes sur la déstructuration de la famille, sur le divorce, sur les enfants sans repère (deux papas, deux mamans...) Là encore, c'est pour ouvrir une fenêtre vers un air plus pur : savoir redonner à une société du plaisir immédiat l'exemple de la joie d'une famille stable, du bonheur pour une mère d'élever ses enfants et d'en avoir plusieurs (il suffirait d'un peu d'aide aux familles pour faire remonter le taux de la natalité).

Tout aussi "moralement correct" est devenu le désir de travailler le moins possible. Tout un carcan d'avantages acquis et d'assistantat

par **Michel FROMENTOUX**

fait aujourd'hui du modèle social français (mis en place à la Libération par des communistes...) le moins productif et le plus coûteux. Pour en sortir ? « Rien ne devrait être tabou, des statuts de la fonction publique ou de l'âge de la retraite, du monopole de la Sécurité sociale ou du RMI ». Et de rappeler la sagesse des anciens : « Travaillez, prenez de la peine, c'est le fonds qui manque le moins. »

## Refranciser les Français

Autre sujet tabou que Sévillia aborde sans vergogne : celui de l'insécurité, qui est lié à la culture de la violence (télévision, certaines musiques, jeux vidéos), à la perte du sens de la valeur de la vie, des êtres et des choses, à la désintégration sociale des banlieues, à la "surdélinquance" des jeunes d'origine immigrée, au phénomène des "bandes", à la misère des prisons françaises... Là encore la "morale" obligatoire ne peut qu'être inefficace puisqu'elle porte à refuser de regarder la situation en face : le combat est à mener sans trembler devant le chantage au "racisme", et surtout en délaissant Rousseau car les hommes ne sont pas bons naturellement !

Or, on a assisté ces trente dernières années à un changement de population. D'où la question de savoir pourquoi la France n'intègre pas ses immigrés. Sévillia a le courage de dire que, outre le manque de volonté pour maîtriser l'immigration, c'est parce que le droit à la différence favorise une ghettoïsation qui commence parfois dès l'école : « Le fond de l'affaire, c'est que la communauté nationale s'efface, remplacée par une juxtaposition de communautés, dotées chacune de sa culture ». Il faut aussi oser dire qu'« être français, ce n'est pas bénéficier de la protection sociale, c'est partager un héritage. » Mais, poursuit Sévillia, « que fait notre société pour que les nouveaux venus aient envie de l'aimer ? Quand l'époque susurre que la France est un pays méprisable, dont le passé forme une succession de crimes, quel modèle offrons-nous à admirer ? » D'où

l'affirmation essentielle : « Pour franciser les immigrés, il faudra donc refranciser les Français ».

Or le "moralement correct" c'est aussi se vouloir avant tout citoyen du monde, européen plus que français, et mettre toutes les cultures et toutes les religions sur le même plan...

## Quel lien social ?

Dans de telles conditions comment croire que notre société pourrie évitera de sombrer dans la barbarie ? Pour Jean Sévillia, « c'est d'une morale dont nous avons besoin. Pas de la morale de contrebande du moralement correct, mais de vraies valeurs éprouvées par le temps. De la "bonne vieille morale de nos pères", la seule capable dans un pays divisé de croyances, de parler à des hommes d'origines et de convictions différentes. » Rien n'est plus juste : en finir avec la morale subjective pour retrouver un code de conduite commun digne de la France.

Toutefois, de cette morale fondatrice et unificatrice, de cette "bonne vieille morale", Jean Sévillia donne comme modèle la convergence entre la morale chrétienne et la morale républicaine qui a charpenté les Français un siècle durant. Ladite convergence n'était néanmoins pas sans équivoque : alors que la laïcité avait imposé l'absence de toute référence divine, les principes de morale qu'enseignait l'école laïque, déconnectés du divin et donc de la finalité supérieure de la morale, ne se trouvaient-ils pas privés de leur vrai fondement ? N'est-ce pas parce qu'ils étaient devenus des sortes d'impératifs catégoriques, fonctionnant en vertu de la vitesse acquise, si l'on peut dire, qu'ils se sont si vite effondrés ? Et n'est-ce pas parce qu'un certain clergé catholique a voulu se rallier aux "valeurs" de la modernité que le catholicisme subit la crise actuelle qui l'empêche de jouer son rôle dans la France, fille aînée de l'Église ? Pour nous ce n'est pas depuis les années 70 mais depuis 1789 que les Droits de l'Homme empoisonnent la morale en fondant toute appartenance sociale sur l'individu. C'est avec les dogmes de 89 qu'il faut oser rompre.

En outre, constatant la désaffection des Français pour les dé-

bats idéologiques et pour une classe politique incapable d'incarner un État digne de ce nom, Jean Sévillia pose la question essentielle : « Les Français attendent de leurs gouvernants qu'ils définissent l'intérêt général et leur indiquent la voie de l'avenir. C'est à cette condition que le pouvoir retrouvera sa légitimité. Revoir l'État porté par le service de la France et non par des ambitions de passage ? » Mais pourquoi ajouter « Faisons un rêve » ? Un régime en France a fait du bien commun sa ligne de conduite et a porté les Français à se hausser à la cime de la civilisation chrétienne, c'est la monarchie. Elle a existé pendant huit siècles. Sans elle la France dégénère. Y penser ne relève pas du domaine du rêve...

(1) Jean Sévillia : *Moralement correct*. Éd. Perrin, 228 pages, 18 euros.

## NOTE DE LECTURE

### Marc Angel : Mieux se connaître par l'astrologie.

Évidemment, vous ne croyez pas aux horoscopes ; du moins le dites-vous.

Pourtant, à n'en pas douter, vous connaissez votre signe du zodiaque et, à défaut de penser qu'il influe sur votre destinée, vous lui soupçonnez quelque influence sur votre caractère et vos goûts, voire sur bien d'autres aspects de votre vie...

Alors ce livre est fait pour vous. Outre les divers secrets du zodiaque occidental et l'art de calculer votre ascendant, il vous apprendra que la Lune et ses "nœuds" influent sur vos planètes.

Il vous familiarisera avec les douze signes chinois, vous révélera une astrologie "celtique" basée sur les arbres, ou vous renverra à des dieux égyptiens.

Tout cela n'est pas très catholique et encore moins sérieux. Mais qui, en ce début d'année, osera jurer qu'il n'a pas feuilleté les horoscopes des magazines, en quête d'un avenir qui apparaît morose ou qu'il n'a pas envie d'en savoir plus en s'initiant grâce à ce manuel à la supposée science des astrologues ?

Caroline BERNET

\* Éditions Solar. 360 pages, 25 euros (163,99 francs).

## Les Droits de l'Homme mettent aujourd'hui la société au service de l'individu.

Jean Sevilla part d'une constatation à la portée de tout le monde : « Nous avons changé de société, nous avons changé de morale ». Ce changement est dû, bien sûr, aux nouvelles conditions de vie engendrées par les progrès techniques, mais surtout à une révolution dans les idées. Car il ne s'agit pas de dénoncer seulement ce qui ne va pas dans la famille, dans l'école, dans les entreprises, dans la rue, dans les banlieues : il faut aussi montrer que le désordre est d'abord dans les têtes.

## Chacun ses codes sociaux...

Depuis les années 70 les Droits de l'Homme sont devenus le critère commun à la gauche et à la droite : « Non pas, écrit Jean Sévillia, les droits du citoyen réel, équilibrés par des devoirs, mais des droits abstraits, érigés en absolu, devant lesquels tout doit s'effacer ». Et d'expliquer : « Désormais l'homme est autonome, libre de définir ses propres codes sociaux, de rejeter toute tradition et toute autorité, de fuir toute contrainte infligée au nom de la collectivité. Érigés en principe idéologique, les droits de l'homme n'ont pas pour but de permettre à l'individu de vivre en société, mais de mettre la société au service de l'individu. L'individu c'est l'horizon indépassable d'aujourd'hui. » De cela découle la généralisation du relativisme (il n'y a plus de vérité), le primat de la tolérance (chacun est invité à être soi-même, éduqué ou non !), le droit de transgresser tous les tabous, le droit à toutes les différences... Se soumettre à ces idées nouvelles est devenu une obligation morale : « c'est cela le moralement correct : une morale révisée par le politiquement correct. » Refuser de s'y soumettre c'est être "immoral"... Soyons-le avec Jean Sévillia.

Notre confrère mène une enquête approfondie, riche d'observations quotidiennes, de faits divers, d'articles significatifs, de déclarations "bien pensantes"... montrant dans tous les domaines l'application de ces néfastes principes libertaires. Mais l'auteur va

## LIVRES REÇUS

● Vladimir Volkoff : **LA DÉSINFORMATION VUE DE L'EST**. Par delà la tombe, Volkoff revient pour nous livrer de nouvelles réflexions sur la désinformation. Il analyse ici *La manipulation de la conscience* du Russe Sergueï Kara-Mourza. La désinformation est ici présentée comme l'adaptation à la politique des techniques publicitaires. Pour s'en défendre il faut d'abord connaître ses pièges.

\* Éd. du Rocher. Coll. *Désinformation*, 149 pages, 17 euros.

● François-Marie Algoud : **NOTRE AVENIR EST DANS LE PASSÉ**. L'auteur a rassemblé ici « *Seize chroniques pour réfléchir et agir* ». Il y combat la perversion des mœurs, le libéralisme, la franc-maçonnerie. Il rappelle l'enseignement de Maurras. Il y évoque enfin photos à l'appui ses souvenirs de l'agression anglaise contre la flotte française mouillée à Dakar en septembre 1940.

\* Éditions de Chiré, 120 pages. En vente à nos bureaux.



● **SCORPION** – Full Contact! Angelo, Clovis Cornillac, n'a qu'une passion : la boxe Thai. Lorsque, injustement écarté de la compétition, il tue accidentellement son rival dans un combat de rue, il va tout droit en prison. Six ans plus tard, il en ressort brisé, tellement imbibé d'alcool que, quand il s'allume une cigarette, il risque la combustion spontanée, le gars. Bref, il n'est plus que l'ombre de lui-même l'ex-champion. Une épave.

Du moins jusqu'au jour où il rencontre Virginie, Karole Rocher, barmaid plus sexy qu'une laitue du jardin, mère d'un petit garçon et prostituée attirée d'un mafieux, Olivier Marchal. Du coup, par amour pour la belle, pour se refaire financièrement et sortir Virginie du cercle infernal, il se reprend en main, retrouve sa forme physique et accepte de participer, sous le pseudo de Scorpion, à des combats clandestins de "Free Fight" où tous les coups sont permis.

Un nouveau départ, sous surveillance policière, qui sera plus difficile à rattraper qu'une mayonnaise qui part en sucette... Julien Serri signe un Figh Club à la française. Un film d'action basique, violent, qui sent la sueur, avec un Clovis Cornillac impressionnant en "petit nerveux" balèze qui joue les Jean-Claude Van Damme cogneur et faisant la tronche comme s'il venait de poser les fesses sur du fluide glacial.

● **GHOST RIDER** – Chevauchée avec le diable ! Adapté du personnage mythique des super-héros BD Marvel, et lui-même inspiré de la légende de l'Ouest voulant que des cavaliers fantômes (Ghost Riders) parcourent éternellement les grands espaces pour chasser les âmes égarées, voici venir le biker maudit, à savoir le Ghost Rider, Nicolas Cage, des temps modernes – un cascadeur qui, suite à un pacte avec le diable, est condamné à traquer les âmes échappées de l'enfer, en l'occurrence le fils, Wes Bentley, de Méphisto, Peter Fonda, qui veut détrôner son diable de père – qui, la nuit venue, se transforme en squelette enveloppé de flammes et chevauchant en guise de coursier une moto flambant neuve.

Un film tout feu tout flamme, un "western" bourré d'effets spectaculaires, mené à un train d'enfer plus rapide qu'un prompteur suisse, par Mark Steven Johnson. Pas de message mais du cinéma de distraction qui devrait enflammer le cœur des "grands enfants".

● **LA CITÉ INTERDITE** – Un drame cornélien et/ou shakespearien – beau mais long comme un jour sans riz cantonnais – se déroulant dans la Chine de la Dynastie Tang, de Zhang Yimou, avec notamment Gong Li et Chow Yun Fat se disputant la succession du trône.

Alain WAELKENS

# La Valse des Pingouins

Le talentueux Patrick Haudecœur récidive, pour notre grand plaisir, et nous propose, cette saison, une comédie, en partie chantée, sur des musiques connues d'Albert Willemetz, Maurice Yvain, Maurice Vaucaille, entre autres. On y danse aussi et joliment sous la direction de Hervé Lebeau. D'ailleurs le rideau se lève sur un joyeux ballet et cela nous met tout de suite dans l'ambiance. Les costumes, dus à Julienne Chanaud, sont pittoresques et très colorés.

L'intrigue ne tient guère debout mais cela importe peu, les acteurs, dirigés habilement par Jacques Décombe y croient, eux, semble-t-il, et c'est l'essentiel. Du premier rôle aux emplois secondaires, ils sont tous excellents : l'auteur, ainsi, en benêt gominé, Philippe Beglia en comte, grasseyant mais séducteur, la ravissante Isabelle Spade et sa complice Patricia Grégoire, chanteuses accomplies, Sara Giraudeau en charmante nu-nuche zézéyante que l'arrivée impromptue de M<sup>me</sup> Gorille, échappée de sa cage, guérira ! Le pongidé de l'ami Brassens reste à l'ordre du jour.

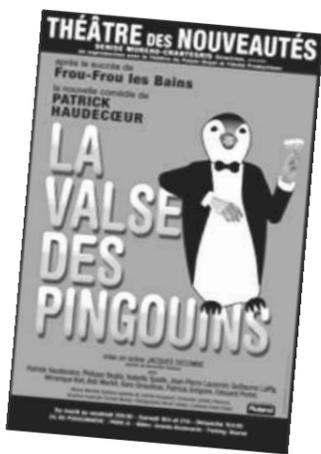
De surprise en surprise, de valse en ballet, de dialogues affûtés en couplets bien rimés, le plaisir du spectateur ne faiblit pas, mais... un acte suit l'autre, le ri-

deau se lève à nouveau : nous sommes embarqués sur un heureux navire et le voyage est loin d'être fini... On applaudit avec chaleur, on salue les musiques au passage, on aimerait les chanter aussi ! Que la fête continue !

Monique BEAUMONT

\* Théâtre des Nouveautés, 24 bd Poissonnière, Paris IX<sup>e</sup> Loc. : 01 47 70 52 76

À noter aussi : Reprise de l'excellent spectacle musical de Jacques Pessis : Édith Piaf, une vie en rose et noir, avec Nathalie Lhermitte (A.F. 2000 N° 2689 du 17/11/2005) au théâtre Marigny-Robert Hossein.



## DEMANDEZ LE PROGRAMME...

C'était le refrain – mi-chanté – de nos ouvreuses de théâtre pour faire céder le plus rétif gousset. Il pourrait, aujourd'hui, devenir l'antienne annonciatrice des cours publics (Master classes) de Jean-Laurent Cochet au théâtre Potinière-Opéra. On s'y presse, on s'y bousculerait même si l'on n'était courtois. Il faut s'en réjouir, la qualité, le travail bien fait et le talent attirent toujours un public attentif et amical.

Après les séances de janvier, "les hivernales", voici, avec quelque avance sur le calendrier, "les prin-

tières" où le professeur Cochet a guidé ses élèves avec finesse et subtilité dans les rouages de la conquête amoureuse, à la suite d'un maître ès stratégie : Marivaux. On ne sait qui applaudir davantage : les jeunes acteurs passionnés, réceptifs, ou le maître patient et inspiré ? Un même hommage les réunit.

M.B.

\* Prochains cours publics Jean-Laurent Cochet : Musset le 5 mars et Hugo le 19 mars. Les lundis à 18 heures. Location : 01 42 61 44 16.

Les séries policières américaines évoluent au même rythme que la société. Au début des années soixante, il y eut les célèbres *Incorruptibles* célébrant la lutte contre la prohibition des années trente et faisant apparaître des personnages ayant existé comme Eliott Ness ou Al Capone. Le commentaire accompagnant les épisodes leur donnait un ton proche du documentaire. Puis vinrent des détectives télévisés de choc tel Mannix. Il est à noter que l'interprète du rôle, Mike Connors, est un cousin de Charles Aznavour. Puis, ce furent les années soixante dix et leur déferlement de violence Starsky et Hutch est à ce titre emblématique car si la version française, doublée par Jacques Balutin et Francis Lax était truffée de jeux de mots et de plaisanteries, il n'en n'était rien de la version originale. Le genre policier retrouva une certaine sérénité grâce



## LES EXPERTS

à Columbo, lieutenant ne se servant jamais de son arme et évitant d'ailleurs de se rendre aux séances d'entraînement de tir au pistolet. Avec lui, nous découvrons un Sherlock Holmes de notre temps, se basant essentiellement sur la psychologie des suspects et l'exploitation des indices.

Avec le troisième millénaire, c'est la police scientifique qui a les honneurs avec une série suivie par des millions de téléspectateurs à travers le monde, LES EXPERTS.

En fait il convient de parler de séries au pluriel puisque diverses brigades travaillant dans des villes différentes sont à l'œuvre : New York, Miami, etc... Cette fois tout ce que la technologie compte de nouveautés est exploité. Nos policiers en blouse blanche des-

# De la fragilité des livres

Dans cet article publié par Pierre LAFARGE, originale-

ment en janvier 2005 dans les colonnes de la revue *Esprit*, George Steiner, indéfectible défenseur de la culture classique, explore avec sa profondeur habituelle les dangers qui guettent l'univers de l'écrit

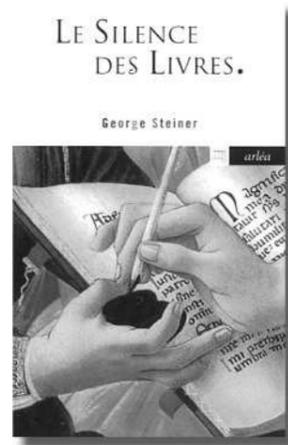
tement de texte, du calcul électronique, de l'interface représentent bien plus une mutation que l'invention du caractère mobile à l'époque de Gutenberg. Ce que l'on appelle réalité virtuelle pourrait bien altérer le fonctionnement habituel de la conscience ». En effet si l'invention de l'imprimerie permit une "démocratisation" et une diffusion des livres, le développe-

## Le philosophe George Steiner s'interroge sur l'avenir de l'écrit.

et des livres. Pour exprimer toute la fragilité de ces derniers, il utilise une métaphore ilienne : « L'écrit dessine un archipel dans les vastes eaux de l'oralité humaine ».

## Le virtuel contre l'écrit

George Steiner nous rappelle tout d'abord les deux grands courants historiques de la critique des livres et de la lecture : le « pastoralisme radical » issu de Rousseau et de Goethe, avec ses prolongements américains (Emerson, Thoreau), fortement teinté de romantisme, et le nihilisme russe (notamment l'œuvre de Tolstoï). Il critique les nouvelles formes d'intolérance et de menace en la matière : censures religieuses ou politiquement correctes, développement d'Internet et des modes de communication virtuelle... Ces dernières innovations inquiètent fortement Steiner, héritier revendiqué d'Athènes et de Jérusalem : « La révolution électronique, l'avènement planétaire du trai-



ment de la communication électronique semble à même de modifier le comportement humain.

Conscient des risques du syndrome de la tour d'ivoire, George Steiner tient également à rappeler que l'usager du livre, doit cependant s'attacher à garder un contact étroit avec la réalité. Une approche de la question qui fait sienne la vertu de prudence si chère à Aristote.

\* George Steiner : Le Silence des livres, Arléa, 64 pages, 7 euros. Suivi de Ce vice encore impuni de Michel Crépeu.

## La pièce d'Henry Le Bal, Corcovaël, l'Ange du 8<sup>e</sup> jour,

sera jouée du 16 au 18 mars à l'Espace Bernanos, 4, rue du Havre, 75009 Paris. Renseignements : 01 45 26 65 26.



S'il n'est plus d'année où les médias ne jugent bon de s'intéresser longuement au ramadan, signaler l'entrée des catholiques en carême doit leur apparaître une intolérable atteinte à la laïcité car ils en font rarement état. Raison de plus pour offrir à ceux qui le souhaitent des livres à méditer dans l'attente de Pâques.

## Paroles du pape

Personne n'a oublié la levée de boucliers déclenchée l'automne dernier contre les propos, mal interprétés et abusivement tirés de leur contexte, du pape Benoît XVI à l'université de Ratisbonne. La majorité de ceux qui s'indignaient eussent d'ailleurs été en peine de citer une seule déclaration du Saint Père sur quelque sujet que ce fût.

Un petit livre publié sous le titre *L'essence de la foi* vient à propos rappeler ce que dit vraiment le pape sur telle ou telle question de dogme, de morale ou de société. Il s'agit de citations, concises, efficaces, d'une grande clarté, qui vont droit au but en ignorant la langue de bois dont trop de clercs et de laïcs sont devenus adeptes depuis le concile, traitant, dans l'ordre alphabétique, de tout ce qui importe ou devrait importer aux croyants.

Paroles profondes, intelligentes, qui vont au cœur et à l'âme, avec une simplicité évangélique, c'est-à-dire que le souverain pontife n'a pas peur de s'exprimer nettement en des domaines où la prudence, voire la lâcheté, sont trop souvent de mise. C'est précisément ce que l'on attend de l'Église et du successeur de Pierre. Le seul défaut du recueil est de ne pas préciser la date ni l'occasion du discours, références qui pourraient être utiles.

## Maître des novices

De Jésus, le Saint Père dit bellement qu'il « est l'étoile polaire de la liberté humaine », autrement dit le seul guide sûr dans les épreuves et les tentations de l'existence, celui de qui il faut tout apprendre si l'on veut les surmonter et atteindre le port. Programme que fixe un maître des novices à ceux qu'il forme, mais qui ne saurait s'appliquer uniquement aux religieux.

J'ai déjà eu plusieurs fois l'occasion d'évoquer la série *Sagesse des Chartreux*, à l'origine conçue pour la formation des fils de saint Bruno mais dont tout catholique peut tirer profit afin de progresser dans les voies spirituelles. Certains titres, *La liberté de l'obéissance* par exemple, pourront sembler ne s'adresser qu'à ceux qui prononcent leurs vœux, même si la lumineuse explication de ce choix, contraire d'une aliénation ou d'une fuite devant les difficultés de la vie, appuyée sur l'étude de la parole de Dieu, mérite d'être lue et comprise en dehors des monastères et des couvents ; d'autres, en revanche, rejoignent sans difficulté les aspirations de ceux qui vivent dans le monde et entendent y rester sans toutefois lui appartenir.

C'est particulièrement le cas des deux tomes de *Vivre dans l'intimité du Christ*, qui, au fil de l'année liturgique, invitent à pénétrer

# Méditations de Carême

par  
**Anne BERNET**

au cœur des fêtes catholiques et de leurs mystères afin de s'approcher de la hauteur et de la profondeur de l'amour de Dieu pour les hommes.

J'avais parlé l'an passé du premier volume, qui courait de l'Avent à la Semaine sainte ; le second va des Rameaux à la Pentecôte. La Passion y est évoquée avec une émotion retenue qu'il ne faut pas mésestimer car la véritable pénétration de ce mystère de souffrance exige en effet le silence et l'adoration face à ce que nous ne pouvons comprendre dans toute ses dimensions, quelles que soient notre ferveur et notre bonne volonté. Aussi est-ce dans la jubilation de la Résurrection et de l'Ascension, de leur pleine signification pour nous, pécheurs et mortels soudain réconciliés et projetés vers l'immensité et l'éternité divines que le maître des novices laisse éclater sa joie ; elle est aussi la nôtre.

Encore faut-il que le Christienne dans nos vies toute sa place, que nous la lui donnions, ce qui implique de le connaître et de l'aimer comme il doit l'être. Il est diverses manières de s'y prendre.

## Leçon d'humanité

Salah Michel Bouraad, un homme d'affaires libanais maronite, l'exprime avec une aisance déconcertante : *Dieu est évidence*, affirme-t-il en titre d'un essai en forme de témoignage et de profession de foi. Et cette évidence ouvre sur la compassion, le pardon et l'amour universels, en dépit des épreuves traversées.

L'auteur n'en a pas manqué, depuis la douloureuse séparation de ses parents peu après sa naissance, qui lui valut une enfance déchirée, jusqu'à la guerre qui n'en finit pas de ravager son pays. Beaucoup en seraient sortis aigris ou emplies d'un esprit de revanche les incitant à profiter au maximum des biens de ce monde, quitte à piétiner le prochain pour s'en emparer. Pas lui. De toutes les souffrances traversées, à la lumière de Dieu, il a appris à tirer un souverain bien ; l'argent gagné, il l'a investi dans une œuvre caritative en faveur des vieillards libanais sans famille ni ressources, fondation à laquelle seront reversés ses droits d'auteur. Tout cela rend Salah Michel Bouraad sympathique, voire exemplaire. Certes, il le reconnaît, il n'est pas écrivain professionnel ni philosophe, ni sociologue, ni politicien, et ce qu'il dit peut sembler parfois maladroit, naïf, hors le sens commun. Peu importe cependant, car ici, le fond vaut mieux que la forme et la leçon de foi et d'humanité prime définitivement.

## Mystères

L'abbé Maurice Zundel, prêtre suisse décédé en 1975 au terme d'une vie ardente de prédicateur itinérant, connaît aujourd'hui un étonnant succès posthume ; il vaut

à ses écrits et à ses prêches, de son vivant d'une diffusion confidentielle, d'être abondamment publiés et de trouver des lecteurs assidus. Ils ne sont pourtant pas d'un accès aisé et réclament des bases et un vocabulaire théologiques que l'on croirait volontiers exemptes de l'éducation de nos contemporains.

En témoigne *Pour toi, qui suis-je ?*, qui recueille des retranscriptions de conférences sur le mystère du Christ. S'y trouvent de beaux développements, pour certains d'une grande actualité, expliquant pourquoi le Dieu des chrétiens demeure un scandale pour les musulmans et les philosophes incapables à saisir la Trinité et l'Incarnation, d'autres sur la pensée de saint Augustin, à travers le célèbre « **Je t'ai aimée si tard, beauté ancienne** », le symbole de saint Athanase, ou des analyses du dialogue du Christ avec Nicodème ou la Samaritaine. Tout cela non exempt d'intellectualisme et pas à la portée des plus simples ni des plus ignorants.

## Morale conjugale

Faudrait-il faire le même reproche au Père Georges Habra, prêtre palestinien de rite grec catholique qui fut longtemps curé de Saint-Julien le Pauvre à Paris ? Son *Du discernement spirituel*, paru en 1975, dont le premier tome, *Amour et concupiscence*, vient d'être réédité, paraît de prime abord difficile.

Il s'agit en effet d'une étude de la morale sexuelle et conjugale, des rôles de l'homme et de la femme à travers l'enseignement des Pères grecs. Dans un monde

où la patristique latine est déjà laissée de côté, faut-il espérer intéresser le lecteur à Saint Basile, Saint Jean Chrysostome ou Maxime ? Eh bien oui !

Le Père Habra avait un don inespéré pour faire partager aux plus sceptiques sa culture religieuse et profane sidérante, ses connaissances abyssales et analyser les maux de notre société en se servant des Pères grecs comme pierre de touche, partant du principe que la Vérité ne change pas, et l'âme de l'homme blessé par le péché originel non plus.

Profondes il y a trente ans, au commencement de la révolution des mœurs que nous connaissons, les vues du Père Habra, ou plutôt de ses maîtres, le sont plus encore aujourd'hui, quoiqu'elles puissent paraître intolérantes, rétrogrades et politiquement incorrectes à tous ceux qui se sont laissés aller au laxisme ambiant. Seules les références scientifiques à Alexis Carrel pourront, sur certains points, la médecine ayant progressé en ces domaines, être jugées dépassées. Le reste, tout le reste, est prodigieux de force, de convictions, d'intelligence et d'érudition, mis à la portée de tous.

## Prière

Il est vrai que se soumettre à l'ordre divin implique au préalable d'y croire et exige un acte de confiance souvent à renouveler. N'est-ce pas l'un des rôles de la prière ? Mais « **prier : pourquoi et comment ?** ». Un universitaire canadien, Jacques Gauthier, tente de répondre à ces questions et d'enseigner des chemins de prière en s'appuyant sur sa propre expérience. Cette suite de conseils et de pratiques, un choix de textes à



méditer peuvent aider ceux qui n'ont pas l'habitude de rechercher la présence de Dieu à l'approcher jour après jour.

Ce qu'enseigne, d'une autre façon, *Jésus nous apprend à prier*, que rassemble Jean-Paul Dufour. S'agit-il vraiment de révélations de Notre-Seigneur à des âmes de prédilection ? Il serait prématuré de l'affirmer ; reste que cet enseignement, revêtu de l'imprimatur, s'inscrit dans la droite ligne de l'enseignement évangélique et de la dévotion mariale. On ne saurait s'égarer en les suivant. De belles illustrations et un grand choix de prières aideront à soutenir la méditation et l'oraison.

\* *Sa Sainteté Benoît XVI : L'essence de la foi. Plon-Mame, 106 p., 12,50 euros (82 F).*

\* *Un chartreux : La liberté de l'obéissance ; Vivre dans l'intimité du Christ, tome I. Presses de la Renaissance, 220 et 210 p., 15 euros (98,39 F).*

\* *Salah Michel Bouraad : Dieu est évidence. Le Sarmant éditions du Jubilé, 220 p., 15 euros (98,39 F).*

\* *Abbé Maurice Zundel : Pour toi, qui suis-je ? Le Sarmant éditions du Jubilé, 285 p., 17 euros (111,51 F).*

\* *Père Georges Habra : Du discernement spirituel, tome I. Le Sarmant éditions du Jubilé, 420 p., 21 euros (137,75 F).*

\* *Jacques Gauthier : Prier : pourquoi et comment. Presses de la Renaissance, 160 p., 14,50 euros (95,11 F).*

\* *Présenté par Jean-Paul Dufour : Jésus nous apprend à prier. Téqui, 165 p., 9,50 euros (62,31 F).*

## LUS AUSSI

### ● Lytta Basset : AU-DELÀ DU PARDON

En dépit de son titre, il ne s'agit pas ici d'une méditation sur le pardon chrétien, réflexion dont notre monde aurait pourtant besoin, mais d'une étude de psychanalyse appuyée sur une lecture non moins psychanalytique des textes bibliques.

Femme pasteur, Lytta Basset ne peut faire l'impassé sur cette dimension religieuse mais son propos est d'abord d'apprendre son lecteur à se pardonner, ou plutôt à s'excuser de ses fautes à l'égard du prochain en se retranchant derrière les souffrances enfouies subies dans le passé. Il s'agit donc d'abord de dépasser ce refoulement afin de pouvoir faire un geste en direction d'autrui... Le plus pénible de tout cela étant incontestablement les terribles traductions littérales, sur le grec ou l'hébreu, des textes sacrés, qui deviennent ainsi un inaudible charabia.

\* *Presses de la Renaissance, 162 p., 15 euros (98,39 F).*

### ● Philippe Engelhard : CITATIONS CHRÉTIENNES

Ce qui est chrétien, dans ce recueil, ce ne sont pas fatalement les auteurs, car on y trouve des païens antiques, des agnostiques modernes, des pécheurs publics aussi bien que des écrivains catholiques ou des ecclésiastiques, mais les thèmes abordés dans ces pages selon l'ordre alphabétique. Tout n'y est pas profond ni édifiant, loin de là, mais il arrive que l'on découvre des définitions de haute tenue et de haute valeur, voire d'un honnête bon sens, signées de gens auxquels l'on ne prêtait pas toujours de si bonnes pen-

sées. Les adolescents, d'ordinaire friands de citations, mais bien d'autres aussi, feront leur miel de cette sélection qui aborde des thèmes variés.

\* *Le Sarmant éditions du Jubilé, 495 p., 15 euros (98,39 F).*

### ● Collectif : PATAPON

Pourquoi les plus petits ne profiteraient-ils pas d'un Carême à leur niveau ? Ce mensuel catholique s'adresse à des enfants de cinq à onze ans et leur apprend beaucoup. Au sommaire de février, la vie de sainte Catherine d'Alexandrie délicieusement illustrée ; le mystérieux chien de saint Jean Bosco ; les aventures en bandes dessinées de la petite Sima de Calcutta, un conte, le métier de sabotier, des jeux, des prières et le calendrier liturgique du mois. À découvrir d'urgence !

\* *Téqui, onze numéros par an. Abonnement France au prix de 42 euros (275,50 F).*

### ● Martine Lizambard : BEIGNETS

Le Carême, c'est aussi la mi-Carême, ses crêpes et ses beignets. Pour changer des fritures aux fruits, voici des recettes empruntées à différentes traditions. À côté des bugnes lyonnaises ou des rissoles, essayez des préparations exotiques, ou de surprenants mélanges salés aux légumes, à la viande, au poisson, aux légumes ou aux fromages. Tous sont faciles à réaliser.

\* *Solar, 62 p., 7,50 euros (49,20 F).*

## Pour le chien Fine-Oreille

Avec les printemps électo-geries" serait par Jean-Baptiste MORVAN louable si l'on bénéficiait toujours du nom du correspondant, au lieu d'une kyrielle de numéros. On entend parfois reparaitre une communication qu'on a oublié d'effacer : en somme, quelque chose comme les "paroles gelées" évoquées dans la description rabelaisienne d'un printemps sur la mer ou comme les notes refroidies momentanément dans le Cor de chasse du Baron de Munchausen...

**Peut-être convient-il de se ménager un trésor intérieur de formules, adages et proverbes venus d'époques différentes pour animer les temps moroses...**

On ne saurait maudire les facilités de la moderne communication, et pourtant il nous prend parfois envie de répéter la vieille facétie bretonne de par ici : "Corne à mon ... dos, ma tête est lassée !"

### Un téléphone intérieur

En y repensant, je me suis souvenu du propos badin d'un vieil ami de ma parenté, à Saint-Moré ou bien Arcy, un soir au bord de la Cure : il évoquait, pour mon érudition naissante, le personnage folklorique du chien Fine-Oreille, si bien doué pour l'ouïe qu'il entendait pousser le blé !...

Ce chien légendaire est un exemple pour notre peuple français, autrefois réputé pour la clarté de son jugement et d'abord de sa capacité d'observation. Le mot de "clairvoyance" n'ayant pas d'équivalent dans l'ordre des sonorités, nous n'hésiterons pas à fabriquer effrontément le terme de "claire-audience"... Il faudrait réserver cette vertu des co-existences modernes avec le téléphone, le "portable" et tous les raffinements déjà acquis ou encore prévisibles.

Le téléphone, parfois abusif dans la fréquence et la longueur de ses communications, demeure un auxiliaire louable des liens de famille et des amitiés : il est parfois réconfortant d'échanger quelques mots avec un être cher auquel on a pourtant peu de choses à dire... Mais ce "bigophone" profite de son impunité pour nous bassiner quotidiennement avec des formules publicitaires. L'institution des "messa-

Peut-être convient-il de se ménager un trésor intérieur de formules, adages et proverbes venus d'époques différentes et qui, en des instants choisis, viendraient rendre à la conscience une bouffée de gaieté, une consigne d'exultation, voire d'héroïsme : souvenirs de théâtre, du Moyen-Âge à Sacha Guitry, malices ancestrales du parler paysan. Tel est le contenu du téléphone intérieur pour animer les temps moroses...

Je n'aurais garde d'oublier les proverbes féodaux, devises et cris héraldiques, ainsi que les phrases isolées dans la mémoire et retenues, en français comme en latin, du répertoire des vieux cantiques de nos enfances. Parfois il me suffit de me rappeler simplement : « **Laus Deo** » ou « **Gloire à Dieu** ». Cette réminiscence est précieuse pour l'âme individuelle et pour le destin de la patrie... Et avec les premiers soleils du printemps, il faut bien retrouver l'espérance : quelque chose nous dit qu'en dépit des vacarmes variés, gloussements, sifflements ou bruits de vaisselle brisée, notre chien Fine-Oreille entend déjà la croissance encore à peine sensible des moissons françaises de nos lendemains...

## Le libéralisme vu par le cardinal Billot

[On lit au livre des Juges (12,5-6) que les gens de Galaad, ayant vaincu ceux d'Ephraïm, convinrent entre eux que pas un de ces derniers ne s'échapperait vivant. Ils avaient occupé tous les gués du Jourdain, et lorsque quelqu'un se présentait pour passer, ils lui demandaient de prononcer le mot schibboleth (épi). Les hommes d'Ephraïm prononçaient sibboleth et ils étaient égorgés sur le champ.]

« C'est bien aussi ce qui se passe à l'entrée du camp du libéralisme, écrit le cardinal Billot dans son De Ecclesia Christi paru en 1910. À ceux qui veulent entrer, on dit : Dis donc schibboleth, qui se traduit sécularisation de la société. Mais il importe de savoir s'ils le prononcent bien ou mal. Or les catholiques libéraux ont en cela un défaut de prononciation et ne sont pas capables d'émettre la parole sacramentelle comme il faut ».

Le cardinal cite Louis Veuillot à qui il a emprunté la référence biblique :

« Ils jurent volontiers par les principes de 89 ; ils disent même les immortels principes. C'est le schibboleth qui donne entrée au camp du grand libéralisme. Mais il y a manière de le prononcer, et nos catholiques n'y sont pas tout à fait... C'est pourquoi ils prononcent mal le schibboleth, et pourquoi la Révolution ne leur ouvre pas. La Révolution est plus juste envers eux qu'ils ne le sont eux-mêmes. Elle les flaire catholiques, elle leur fait l'honneur de ne les pas croire, lorsqu'ils veulent convaincre qu'ils le sont si peu que personne, hors de l'Église, n'en verra rien, et qu'ils joueraient très bien leur personnage d'athée dans cette forme idéale de gouvernement sans culte et sans Dieu ».

Louis VEUILLOT,  
L'illusion libérale § 32-34

Après le Ralliement, les catholiques, les divers conservateurs, tous ceux qui acceptaient la République ou se résignaient à vivre avec, mais en souhaitant la rendre présente, habillée chez un bon tailleur après avoir renoncé aux oripeaux des tricoteuses, voulurent entrer dans le système électoral, mais perdirent au jeu. Ils ne savaient pas prononcer schibboleth. La République des républicains les accepta à sa table, en bout de table, et en fit des dupes parce qu'ils portaient en eux un dualisme : le libéralisme politique, certes, mais non le libéralisme métaphysique. Ils acceptaient un système sans adhérer aux principes essentiels de ce système. Ainsi la Droite, qui refusait le jacobinisme, qui refusait le laïcisme, fut écartée du pouvoir.

Est-ce la constance dans l'entraînement au fil des ans ? Est-ce la fréquentation des socialistes et des communistes à partir de 1944 ? Une certaine "droite" sait

depuis cinquante ans prononcer correctement le mot fatidique. L'électorat conservateur ne voit pas bien ce qui lui arrive et suit, parfois en traînant les pieds.

C'est ce que n'ont pas compris MM. de Villiers et Le Pen après tous les honnêtes gens qui ont cru qu'on pouvait mettre du bon vin dans les outres républicaines et gagner un jour de "bonnes élections". Ils peuvent faire au système en place telle ou telle concession, ils peuvent chanter la République et la Démocratie : pour les vrais républicains, ils chantent faux car ils ne savent pas prononcer schibboleth. On les laisse en marge, ils ne sont même pas admis à la table démocratique car le régime s'est radicalisé, on leur porte quelques restes pour faire croire qu'ils participent à la fête.

Le futur cardinal Billot était professeur à l'université grégorienne de Rome lorsqu'il publia son livre. Le chapitre sur l'erreur du libéralisme, dont nous avons cité un

passage, est un grand texte de philosophie politique. On peut le trouver traduit en français car le livre, dans l'atmosphère intellectuelle de la Rome du temps, a été écrit en latin. Le livre du Père Billot pousse jusqu'à l'essence de la Révolution française en citant Clemenceau : « **Depuis la Révolution nous sommes en révolte contre l'autorité divine et humaine, avec qui nous avons d'un seul coup réglé un terrible compte le 21 janvier 1793.** »

Si saint Thomas et Louis Veuillot sont abondamment cités, La Tour du Pin et Le Play le sont également. On relèvera dans le livre une grande page de Charles Maurras sur la logique qui mène le libéralisme à détruire les libertés. Oui, Maurras cité dans un livre intitulé *De Ecclesia Christi*, l'Église du Christ, composé en 1910 par un père jésuite, professeur de théologie dogmatique et futur cardinal !

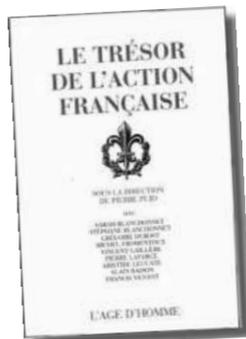
Gérard BAUDIN

### À LIRE ET À OFFRIR

## LE TRÉSOR DE L'ACTION FRANÇAISE

Sous la direction de Pierre PUJO

Avec Sarah BLANCHONNET, Stéphane BLANCHONNET, Grégoire DUBOST, Michel FROMENTOUX, Vincent GAILLÈRE, Pierre LAFARGE, Aristide LEUCATE, Alain RAISON, Francis VENANT



Depuis sa fondation en 1899, l'école d'Action française a produit un nombre considérable d'ouvrages de critique historique, politique, littéraire, qui, ensemble, constituent un trésor. Trente et un de ces ouvrages ont été sélectionnés pour faire l'objet d'articles publiés dans L'Action Française 2000 en 2004 et 2005. Ont été privilégiés ceux qui permettent d'approfondir la pensée

politique de l'Action française en soulignant leur actualité. À travers les études rassemblées dans ce recueil, le lecteur se familiarisera avec Jacques Bainville, Augustin Cochin, Léon Daudet, Pierre Gaxotte, Pierre Lasserre, Charles Maurras, Léon de Montesquiou, Maurice Pujol, le marquis de Roux, Henri Vaugois, découvrant ainsi l'originalité de la pensée d'AF.

Éd. de l'Âge d'homme, 138 p., 20 €. Disponible à nos bureaux : 22,11 € franco (chèque à l'ordre de la PRIEP).

### L'ACTION FRANÇAISE TARIF DES ABONNEMENTS (paraît les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudis de chaque mois)

1. Premier abonnement France (un an) .....	76 €	5. Abonnement de soutien (un an) .....	150 €
2. Premier abonnement Étranger (un an) .....	85 €	6. Étudiants, ecclésiastiques, chômeurs (un an) .....	45 €
3. Abonnement ordinaire (un an) .....	125 €	7. Outre-mer (un an) .....	135 €
4. Abonnement de six mois .....	70 €	8. Étranger (un an) .....	150 €

### BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom ..... Prénom .....  
Adresse .....  
..... Tél. ....  
Ville ..... Code postal .....

Entourez le numéro correspondant à votre abonnement

Bulletin à retourner à L'Action Française 2000  
10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris - C.C.P. Paris 1 248 85 A



**LE MONDE ET LA VILLE**

**NAISSANCE**

● Nous avons eu la joie d'apprendre la naissance de **Blanche**, fille de nos amis Hervé et Anne-Laure **LAHOGUE**, anciens des Camps Maxime Real del Sarthe. Toutes nos félicitations aux heureux parents !

**MESSES**

● Pour le quarante-quatrième anniversaire de la mort du **colonel Jean BASTIEN-THIRY**, fusillé le 11 mars 1963 au Fort-d'Ivry, deux messes seront célébrées :  
- le **vendredi 9 mars**, à 19 heures, à Versailles en la chapelle Notre-Dame des Armées, 4 impasse des Gendarmes.  
- le **samedi 10 mars**, à 11 h 30 en l'église Sainte-Odile, 2; avenue Stéphane Mallarmé, Paris 17<sup>e</sup>.  
**Dimanche 11 mars** à 15 heures, dépôt de gerbe et prière au cimetière de Bourg-la-Reine.

**INFORMATIONS**

● **UNITÉ CAPÉTIENNE** (Président : Jacques-Henri Auclair) organise une conférence de **S.A.R. le prince Charles-Emmanuel de BOURBON PARMÉ**, sur **Le polo, un sport à découvrir**, le **jeudi 8 mars** à 19 heures précises, dans le Salon Royal de la résidence Maxim's de Paris, 42, avenue Gabriel, 75008 Paris. Conférence suivie d'un apéritif. S'inscrire sans tarder à Association Unité Capétienne, BP 04, Verrière-le-Buisson cedex. Tél 01 60 13 13 79 [www.capetiens.com](http://www.capetiens.com)

● **CERCLE ALEXIS DE TOCQUEVILLE** (Président : Didier Béoutis). Prochain dîner-débat avec **David-Vincent DILOUYA**, écrivain, qui traitera le sujet suivant : **Christophe Colomb, cet inconnu**. **Jeudi 15 mars**, à 19 h 45 au restaurant le Grenadier, gare d'Austerlitz (cour des départs), 55 quai d'Austerlitz, Paris 13<sup>e</sup>. Prix : **25 euros** (13 euros pour les moins de 26 ans). Inscriptions : Cercle Tocqueville, 40, avenue d'Italie, Paris 13<sup>e</sup> (chèques à l'ordre du cercle Tocqueville). Tél : 01 45 88 27 73. Courriel : [didierbeoutis@yahoo.fr](mailto:didierbeoutis@yahoo.fr)

● Conférence de **Philippe PLONCARD d'ASSAC** : **ON NE SOULÈVE DURABLEMENT UN PEUPLE SANS UNE DOCTRINE**. **Samedi 17 mars** à 15 heures, salle de l'USIC, 18 rue de Varennes, Paris 7<sup>e</sup>, code 1714. Entrée 10 euros, étudiants 5 euros.

Le conférencier signera son livre **La Maçonnerie** (Société de Philosophie politique, BP 30030, 83952 La Garde cedex, 35 euros franco).

● **SOS-TOUT-PETITS** organise une **Prière** de réparation, d'intercession et de conversion pour les victimes de l'avortement. **Samedi 24 mars** à 14 h 30, Place Saint-Michel, Paris (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>). [www.sos-tout-petits.org](http://www.sos-tout-petits.org)

**Deux journées d'A.F. en Aquitaine**

**E**n dépit des conditions climatiques défavorables et de l'absence de publicité qui semblaient s'être conjuguées contre elle, la fédération Aquitaine de l'Action française a organisé avec plein succès, les 26 et 27 janvier derniers, l'édition 2007 de sa traditionnelle Fête des Rois. Auparavant, une délégation, comprenant M. Gaillère, délégué régional du Mouvement, l'orateur invité et Mlle Lainé, représentant le journal, avait rendu visite à Maître Antoine Murat, doyen des membres du Comité directeur, qui honore la fédération de son amitié, de sa confiance et de ses conseils.

À Bordeaux, Philippe Prévost, écrivain et rédacteur à *L'Action française 2000*, a traité des aspects méconnus des relations diplomatiques entre l'Allemagne, la France et la Grande Bretagne en 1940 après l'invasion de notre pays par les armées allemandes.

L'intérêt soutenu d'un auditoire composé de royalistes d'A.F. aussi notables que le professeur Georges Ferrière, ainsi que de nationalistes des deux rives, tels que François-Régis Taveau, ancien conseiller régional et président du Mouvement pour la France, ou Christophe Bugeau, candidat du Rassemblement pour l'indépendance de la France (R.I.F.) contre Juppé à Bordeaux, – les questions qui fusèrent

montrent, comme le disait Fustel, que c'est de notre passé mieux connu que naîtra la réconciliation des esprits. Il incombait ensuite à Vincent Gaillère, délégué de l'Action française en Aquitaine, de prononcer, en l'absence de Pierre Pujol, président du Comité directeur, un substantiel discours politique qui, après avoir rappelé l'actualité des fondements de notre nationalisme, en proposa quelques applications concrètes à la conduite à tenir dans cette année électorale.

Le lendemain à Biarritz, le déjeuner dans le salon privé d'un agréable restaurant devait fournir à Ph. Prévost l'occasion de renouveler son récit historique devant M<sup>e</sup> Philippe Fortabat-Labatut, délégué de l'Action française dans les Pyrénées-Atlantiques et les Landes, et son exemplaire section Béarn-Bigorre-pays basque-Landes. On remarquait notamment, dans l'assistance passionnée, la présence de Gérard Beigbeder, correspondant en Serbie du journal, ainsi que celle de jeunes contre-révolutionnaires habitués des permanences mensuelles de la section. La présence, côte à côte, de deux des trois délégués de la région matérialisait l'indéfectible union des nationalistes d'A.F. dans le service de la cause de Dieu, de la France et du Roi.

A.F.

**CONFÉRENCES ÉTUDIANTES**

**Vendredi 2 mars**  
*Récit de voyage au Liban*  
par Alexis CHARVET

À 19 h 15 aux locaux de l'AF,  
10 rue Croix-des-Petits-Champs, Paris 1<sup>er</sup>  
(métro Palais Royal)

**DU NOUVEAU SUR LA TOILE**

*L'Action française continue à renforcer sa présence sur la toile. Les étudiants d'AF ont donné un nouveau visage à leur blog, désormais accessible à l'adresse [www.afe-blog.com](http://www.afe-blog.com). Le site [www.actionfrancaise.net](http://www.actionfrancaise.net) profite quant à lui d'un nouvel habillage. Enfin, le forum bénéficie d'un hébergement plus performant. Rejoignez-le pour réagir à la lecture de L'AF 2000 et rencontrer les militants : [www.actionfrancaise.net/forum](http://www.actionfrancaise.net/forum).*



**L'ACTION FRANÇAISE EN CAMPAGNE**

Une affiche et deux autocollants disponibles.

Tarif des commandes :

- 5 euros pour 100 autocollants
- 5 euros pour 10 affiches
- 40 euros pour 100 affiches

CHÈQUES À L'ORDRE DU CRAF

À Reims les 3 et 4 mars

**SESSION DE FORMATION AFE NORD-OUEST**

**"La monarchie : une ambition pour la France"**

Avec la participation de Pierre CARVIN, délégué AFE à l'action étudiante, et Pierre LAFARGE, responsable de la formation au CRAF.  
Renseignements : 01 40 13 14 10 ou [p\\_lafarge@yahoo.fr](mailto:p_lafarge@yahoo.fr)

**INSTITUT D'ACTION FRANÇAISE**

Directeur Michel FROMENTOUX  
10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris  
01 40 39 92 14 - [iaf@actionfrancaise.net](mailto:iaf@actionfrancaise.net)

**Mercredi 14 mars 2007**

**L'HONNEUR D'ÊTRE HOMME**

par Pierre MAGNARD

docteur d'État ès lettres, agrégé de philosophie, professeur émérite à l'université de Paris-Sorbonne

à 20 h 30 précises

Brasserie Le François-Coppée, premier étage  
1, boulevard du Montparnasse, 75006 Paris (métro Duroc)  
Participation aux frais : 5 euros. Étudiants et chômeurs : 2 euros

**Vendredi 23 mars 2007**

**Dîner-débat du secteur des Hauts-de-Seine et Paris 17<sup>e</sup>**

**"La politesse contre la démocratie"**

avec Frédéric Rouillois, professeur de droit public.

à 20 heures au restaurant Le Bolero de Ravel, 37 rue Gabriel Perri, Levallois-Perret (métro Anatole France)  
Participation : 25 euros. Étudiant, lycéens : 16 euros

Chèque à l'ordre de M<sup>me</sup> Castelluccio

Inscription avant le 16 mars

auprès de Mme Geneviève Castelluccio, 46 rue Gabriel Perri, 92300 Levallois Perret

Renseignements : 01 47 57 05 81



10, RUE CROIX-DES-PETITS-CHAMPS, 75001 PARIS  
TÉL : 01-40-13-14-10 - FAX : 01-40-13-14-11  
DANS LA LIGNE DU MOUVEMENT FONDÉ PAR PIERRE JUHEL

**DIRECTOIRE**

PRÉSIDENT : PIERRE PUJO  
VICE-PRÉSIDENT : STÉPHANE BLANCHONNET

**CHARGÉS DE MISSION**

FORMATION : PIERRE LAFARGE  
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES ÉTUDIANTS : THIBAUD PIERRE  
ADMINISTRATION : Mlle DE BENQUE D'AGUT

**COTISATION ANNUELLE :**

MEMBRES ACTIFS (32 €),  
ÉTUDIANTS, LYCÉENS, CHÔMEURS (16 €),  
BIENFAITEURS (150 €)

**L'ancien ministre socialiste des Affaires étrangères signe un essai aux accents maurassiens.**

# La leçon de géopolitique d'Hubert Védrine

Fils d'un ami de jeunesse de François Mitterrand, secrétaire général de l'Élysée sous ce dernier, ministre des Affaires étrangères dans le gouvernement dirigé par Lionel Jospin entre 1997 et 2002, Hubert Védrine a forgé à propos des États-Unis le terme d'hyperpuissance. Il poursuit sa réflexion géopolitique dans un nouvel ouvrage, *Continuer l'Histoire*, essai fort pertinent sur les nouveaux rapports de force internationaux.

## Démocratie religieuse

Pour Hubert Védrine l'erreur fondamentale des démocraties occidentales après la chute du mur de Berlin a été de croire qu'elles pourraient désormais étendre sans obstacles leur modèle politique à la terre entière : « **Le triompha-**

lisme des années 1990 a fait resurgir en Occident la croyance en une conversion quasi instantanée à la démocratie comme à une religion. » Cette comparaison entre l'idéologie démocratique et le phénomène religieux correspond à la croyance moderne que Maurras appelait « **démocratie religieuse** ».

À la pointe de cette vision quasi messianique de la démocratie, Hubert Védrine place évidemment le néo-conservatisme américain. Mais il n'est pas tendre non plus pour la naïveté humanitariste française et le mythe de l'existence d'une « **société civile internationale** », rappelant que la justice internationale ou les ONG ne sont pas neutres mais bien souvent instrumentalisées par tel ou tel État.

## Politique d'abord

S'il nie l'existence d'un « **clash des civilisations** », il n'en minimise pas le risque :

par **Pierre LAFARGE**

« **Face au risque de "choc", le dialogue ne suffit pas, il faut une réponse politique.** » Cette réponse ne saurait « **se passer des États** ». Il s'inquiète donc légitimement de l'effacement des souverainetés : « **la souveraineté ainsi abandonnée par les États n'est pas transférée au niveau européen ou mondial [...]. Si elle est récupérée quelque part c'est par le marché.** » Les appels à une "gouvernance mondiale", que Védrine réfute, participent bien entendu d'une telle dépolitisation. Là encore comment ne pas rapprocher cette analyse du "Politique d'abord" de Maurras ?

## Illusions européennes

L'ancien ministre des Affaires étrangères demeure sceptique sur le processus européen tel qu'il est envisagé par les "européistes", c'est-à-dire les « **militants de l'intégration européenne** ». Il fustige « **la fuite en avant déclenchée après le traité de Nice par les milieux**

fédéralistes ». S'il n'est pas totalement hostile à une Europe puissance capable de se démarquer des États-Unis (point sur lequel nous demeurons beaucoup plus sceptique que lui), Hu-



Hubert Védrine

bert Védrine plaide pour une Europe de projets et non pour une unification politique. Les heurtées incertitudes créées par les rejets populaires français et hollandais du projet de constitution européenne en 2005 n'ayant entraîné aucune prise de conscience des technocrates de

Bruxelles et de leurs valets français, Hubert Védrine ne se fait aucune illusion : « **Faute de clarifications sur l'identité, les pouvoirs, le projet, les relances européennes auxquelles on peut songer tourneront court elles aussi.** » Le réel reprend ainsi heureusement ses droits.

## Refus de la repentance

Hubert Védrine dénonce également ce qu'il appelle « **l'instrumentalisation de l'Histoire** », c'est-à-dire les repentances incessantes qui empoisonnent l'esprit de nos concitoyens, à propos de la colonisation, de l'esclavage, de Vichy... Il s'inquiète fortement du « **désamour** » qu'entretiennent les Français d'aujourd'hui pour leur pays.

Ce remarquable essai pose une question : comment un homme aussi lucide qu'Hubert Védrine peut-il dans le même temps apporter son soutien à Ségolène Royal ? Une preuve supplémentaire de la misère de toute politique républicaine : les meilleurs serviteurs de l'État en sont réduits à s'inscrire dans le sillage d'incapables et de médiocres...

\* **Hubert Védrine : Continuer l'Histoire, Éd. Fayard, 154 pages, 10 euros.**

## TÉLEX

### Question pour un champion

RMC verse dans un "populisme" affligeant. On se souvient qu'après avoir mis en difficulté Ségolène Royal sur le nombre de SNLE (sous-marins nucléaires lanceurs d'engins), Jean-Jacques Bourdin s'était trompé sur la réponse. Il a récidivé le 26 février, en interrogeant Sarkozy sur le nombre de SNA (sous-marins nucléaires d'attaque). Le ministre de l'Intérieur s'est fait piéger lui-aussi, mais l'animateur ne s'est pas montré mieux informé que la fois précédente.

Alors qu'il avait tout le loisir de vérifier, il a fait mention, à nouveau, d'un chiffre qui n'est pas celui annoncé par la Marine. La question était « **un peu spéciale** », selon Nicolas Sarkozy. Faisant preuve d'un meilleur sens de la répartie que sa rivale socialiste, il a profité d'une autre bourde du journaliste pour saluer le « **gentil sourire** » qu'il affiche quand il est surpris « **les doigts dans la confiture** ». Son inconscience nous ferait presque oublier la légèreté des candidats soumis à son quiz.

### Les candidats n'aiment pas les handicapés

Dans son "pacte présidentiel", Ségolène Royal propose de « **revaloriser immédiatement de 5 % les allocations aux personnes en situation de handicap** ». Les bénéficiaires de cette mesure ne vont pas s'en plaindre, mais cela relève du palliatif.

Le développement des médias numériques ouvre en revanche

d'immenses perspectives. Toutefois, pour qu'un site Internet soit accessible aux non-voyants, par exemple, il doit se conformer à quelques règles simples, peu coûteuses à respecter, garantissant notamment la fidélité de son interprétation par un navigateur à synthèse vocale : compléter les images par des légendes (surtout quand elles ont la fonction d'un texte), séparer aux maximum les informations de mise en forme du contenu brut... En amont de ces recommandations, les "standards du web" proposés par le W3C (le World Wide Web Consortium) définissent la "syntaxe" générale des pages web, en quelque sorte l'ossature d'une toile ouverte et accessible.

De la part des candidats à l'élection présidentielle, on pouvait espérer une certaine exemplarité en la matière, d'autant que l'influence croissante d'Internet dans la campagne était prévisible. « **C'est là que les choses se gâtent** », souligne un blogueur qui s'est amusé à vérifier la conformité des sites de dix-sept prétendants à la magistrature suprême : « **Les chiffres sont tout simplement catastrophiques [...], une grande majorité de développements en tableaux, et beaucoup de n'importe quoi, à croire qu'un grand nombre de candidats a recyclé les sites de la campagne de 1995.** » (<http://fredericdevillamil.com>)

C'est en tout cas la preuve que l'argent ne fait pas tout. Développé avec des moyens modestes, le site de l'Action française, dont l'accessibilité progresse peu à peu, présente une meilleure conformité aux standards que celui des témoins des grands partis.

G.D.

## Les États, acteurs de l'Histoire

Hubert Védrine publie un petit livre d'une rare densité. Il l'a intitulé sobrement *Continuer l'Histoire*. À l'encontre de ceux qui ont proclamé "la fin de l'Histoire" après l'effondrement de l'URSS. Il nous avertit : « **Le monde à venir s'annonce rude [...]. Nous entrons dans une ère faite de tensions sans précédent, de négociations et de compromis.** »

**Dans un petit livre dense, Hubert Védrine décrit les fondements d'une politique étrangère française.**

Il n'y a là aucun pessimisme de principe, aucune humeur chagrine, seulement le résultat d'une analyse sans concession du monde actuel. L'ancien ministre des Affaires étrangères démasque les illusions entretenues au nom de la mondialisation par la volonté d'instaurer partout le règne de la démocratie et celui des Droits de l'Homme.

M. Védrine adhère au principe de réalité. Derrière les idéologies et les grands mots, il s'emploie à mettre au jour les vrais ressorts de la vie internationale. Les réalités sur lesquelles elle repose s'appellent les États, acteurs de la di-

plomatie, leurs frontières, leurs intérêts. Toute politique qui n'en tiendrait pas compte est vouée à l'échec.

## Les Français doivent se ressaisir

Dans un monde multipolaire la France doit tenir sa place pour défendre ses intérêts vitaux, son autonomie de décision et son influence : « **La politique étrangère n'est pas un luxe, écrit l'auteur, la France va en avoir plus que jamais besoin. Elle devrait s'y intéresser davantage...** » Pour M. Védrine, la conception classique de la politique étrangère n'est pas périmée. Et de dénoncer ceux qui prétendent l'enterrer : « **les "européistes", les fédéralistes, les "droits de l'hommeistes", les "multilatéralistes intégraux qui professent, comme les européistes – bien que les deux groupes ne se confondent pas – que la France ne peut plus rien faire seule, et que son action devrait s'inscrire tout entière dans le cadre de l'ONU et des autres organisations multilatérales** », enfin les « **atlantistes** ».

Ce dernier courant ne comprend pas ceux qui souhaitent « **coopérer normalement avec**

les États-Unis [...] » Il « **condamne toute critique de la politique américaine [...]. Il stigmatise en particulier la "politique arabe de la France" dans son application par Jacques Chirac, mais aussi dans son principe même. Il est favorable au projet américain de transformation de l'OTAN en alliance globale ; il est assez fort parmi les élites (!), plutôt faible dans l'opinion la plus large.** »

M. Védrine ne demande pas pour autant que la France se replie sur elle-même. Il énumère même les terrains sur lesquels elle pourrait bâtir une politique commune avec ses partenaires européens. Il est évident cependant à ses yeux que notre pays doit conserver sa liberté de décision. "L'Europe-puissance" n'est qu'un rêve qui cache l'abdication des États. Or, « **aujourd'hui, à quelques exceptions près, le monde souffre plutôt de l'impuissance des États que de leur excès de puissance.** »

En fin de compte, Hubert Védrine souhaite que les Français « **se ressaisissent** » car ils ont à continuer leur histoire, celle de l'Europe et celle du monde.

Védrine est l'un des conseillers politiques de Ségolène Royal. Si elle devait être élue, pense-t-il devenir son ministre des Affaires étrangères ? Cela consolerait de la victoire de la gauche...